

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Facultés libres de l'Ouest - UCO** Bilan des champs de formations

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021** VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 27/05/2021

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Sophie Wodociag, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur 8 masters au total inclus dans les 3 champs de formations proposés par l'UCO : Ingénierie - Sciences - Société (1 master) ; Territoires - Humanités - Innovations (4 masters) ; Sujets - Altérité - Éducation (3 masters).

Les fiches d'évaluation des formations qui les composent sont ensuite présentées :

- Master Innovation, entreprise et société (Convention avec l'Université d'Angers)
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (Convention avec l'Université d'Angers)
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - Premier degré (Convention avec l'Université d'Angers)
- Master MEEF - Second degré (Convention avec l'Université d'Angers)
- Master MEEF - Second degré (Jury rectoral)
- Master Sciences sociales (Convention avec l'Université d'Angers)
- Master Sociologie - Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire (Jury rectoral)
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé
- Master Tourisme (Convention avec l'Université de Bretagne Sud)

## Présentation

Les Facultés libres de l'Ouest (UCO) comprend 3 champs de formations de second cycle : *Ingénierie - Sciences - Société* (6 masters) ; *Territoires - Humanités - Innovations* (10 masters) ; *Sujets - Altérité - Éducation* (5 masters). Les formations se déroulent parfois sur plusieurs sites.

La plupart des masters en convention avec des universités publiques (autres que l'Université d'Angers) n'étant pas encore évalués, ce rapport d'évaluation porte uniquement sur 8 masters de l'UCO évalués parmi les 21 masters inclus dans les champs :

1 master dans le champ *Ingénierie - Sciences - Société* comprenant au total 6 masters :

- Master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, constitué d'un unique parcours intitulé *Ingénierie de la décision & big data* (Convention avec l'Université d'Angers).

4 masters dans le champ *Territoires – Humanités – Innovations* comprenant au total 10 masters :

- Master *Innovation, entreprise et société* (IES), constitué de deux parcours : *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie* (non ouvert) ; *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail* (Convention avec l'Université d'Angers).
- Master *Sciences sociales*, constitué de deux parcours : *Ingénierie des ressources humaines* ; *Coaching professionnel, conseil et développement des ressources humaines* (Convention avec l'Université d'Angers).
- Master *Sociologie - Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire* (MDTESS), constitué de deux parcours : *Conception, animation, évaluation des projets de développement territorial* (CAPDEV) ; *Organisation, développement et gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire - ESS* (ODGESS) (Jury rectoral).
- Master *Tourisme* (Convention avec l'Université de Bretagne-Sud).

3 masters dans le champ *Sujets - Altérité - Éducation* comprenant au total 5 masters :

- Master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - *Premier degré* (Angers), mis en œuvre dans cinq Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement Catholique (ISFEC) ; Convention avec l'Université d'Angers.
- Master *MEEF - Second degré*, constitué de deux parcours : un premier préparant au métier d'enseignant des disciplines de l'enseignement général ; un second préparant au métier d'enseignant d'éducation physique et sportive (EPS). Ce master est en convention avec l'Université d'Angers pour 7 disciplines : Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Mathématiques, Lettres modernes et classiques, Sciences de la vie et de la Terre et EPS. La formation, en convention avec l'Université d'Angers, est dispensée dans 5 instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC).
- Master *MEEF - Second degré* (Jury rectoral), préparant au métier d'enseignant second degré de certaines disciplines d'enseignement général (Arts plastiques, Éducation musicale et chant choral - EMCC, Philosophie, Sciences économiques et sociales) du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES), et la plupart des disciplines du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique (CAPET) et du Concours d'Accès au corps des Professeurs de Lycée Professionnel (CAPLP). La formation, en jury rectoral, est dispensée dans 5 instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC).

## Avis global

En préambule, il faut indiquer une double restriction pour rendre l'avis global et l'analyse détaillée : une évaluation ne portant que sur 8 masters, un nombre très limité par rapport à l'ensemble des masters inclus dans les champs ; une mise en place récente (printemps 2020) des champs de formations à l'UCO qui ne permet pas leur évaluation pour la période 2016-2020.

Les masters évalués sont cohérents avec le cœur de métier de l'UCO. Les formations des deux champs, *Territoires - Humanités – Innovations* et *Ingénierie - Sciences - Société*, s'inscrivent dans une logique régionale, et celles du champ *Sujets - Altérité - Éducation* (masters MEEF) dans une logique régionale et nationale du fait de la préparation des étudiants aux concours donnant accès aux métiers de l'enseignement. Si certains masters ont noué des partenariats internationaux, la plupart n'ont pas développé l'ouverture à l'international, ce qui ne favorise pas les mobilités entrantes et sortantes.

Les formations sont correctement ancrées dans l'environnement socio-économique local. Cet ancrage se concrétise à travers l'accès diversifié aux formations (formation en alternance et continue) et par un bon taux d'insertion professionnelle. Dans les trois champs, l'adossement à la recherche repose surtout sur l'intervention d'enseignants-chercheurs au sein des formations ; la coordination entre les unités de recherche et les formations reste plutôt limitée et se traduit par l'absence de poursuite d'étude en doctorat.

Si le champ *Territoires - Humanités - Innovations* propose des formations complémentaires, la cohérence de l'ensemble pourrait être améliorée. En effet, le master IES souffre d'un réel déficit d'effectifs depuis trois ans, alors que son seul parcours ouvert *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail* présente par son orientation "Transformation du travail" une proximité avec le master *Sciences sociales*, très orienté ressources humaines (RH). Ce constat suggère une possible intégration du parcours du master IES dans le master *Sciences sociales*, sous réserve de repenser les deux parcours actuels de ce dernier. Dans le champ *Sujets - Altérité - Éducation*, les masters MEEF sont très complémentaires, et forment un ensemble plutôt cohérent, même si l'articulation entre les deux masters MEEF - *Second degré* est difficile à appréhender faute de schéma clarificateur.

Si le pilotage des formations est bien présent, les modalités de coordination des formations multi-sites, des formations d'un même champ ou des champs, ne sont pas toujours explicites ; cela s'explique par la création récente des champs, mais s'explique moins pour les formations multi-sites. Certaines formations (notamment masters MEEF) sont plus avancées dans l'approche compétences, d'autres pour l'ouverture à l'international. Des instances de pilotage visant à mieux coordonner les formations permettraient d'étendre ces avancées à l'ensemble des formations.

## Analyse détaillée

### Finalité

L'UCO propose des formations professionnalisantes dont les objectifs sont clairement définis et en adéquation avec les projets professionnels visés. Les compétences et connaissances à acquérir sont clairement définies et diffusées auprès des étudiants par des moyens usuels (site internet, journées portes ouvertes, livret pédagogique).

Les formations proposées sont cohérentes avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles et les débouchés professionnels visés sont clairement identifiés. Dans le champ *Sujets - Altérité - Éducation*, les formations MEEF débouchent sur les métiers de l'enseignement, principalement dans des établissements catholiques privés, que ce soit en tant que titulaire pour les lauréats des concours de recrutement (après une année d'alternance en 2<sup>de</sup> année de master) ou en tant que contractuel pour les non-lauréats.

La poursuite d'études en doctorat est très marginale, ou pas du tout envisagée, voire explicitement mentionnée « sans objet » par le master *Tourisme*.

### Positionnement

Les formations décrivent de manière globalement adéquate leur place dans la carte locale et régionale. Toutefois, l'absence d'éléments fournis ne permet pas, d'une part, de situer clairement ces formations dans le cadre national (à l'exception des masters MEEF) et international et, d'autre part, d'identifier de manière précise les passerelles entrantes/sortantes et poursuites d'études possibles pour les diplômés.

Les interactions des formations avec la recherche bénéficient d'un environnement porteur en termes d'unités de recherche et de réseaux de coopération de l'UCO. Les formations bénéficient ainsi généralement d'un encadrement scientifique avec des enseignants-chercheurs impliqués et l'accès d'étudiants à des manifestations liées à la recherche. Dans ce contexte favorable, il est parfois regrettable de ne disposer que de peu de développements permettant une évaluation pertinente de l'adossement à la recherche (par exemple master *Sciences sociales*). Toutefois, l'articulation entre les formations et la recherche pourrait être

améliorée et dépasser la seule appartenance des enseignants-chercheurs aux unités de recherche. Les poursuites d'études en doctorat sont rares ou sinon peu - voire pas - explicitées.

Les partenariats avec le monde économique et social sont d'intensité variable mais bien présents. Ces liens se manifestent par l'accueil de stagiaires, par le recrutement des étudiants diplômés, par leur présence aux journées professionnelles, par une présence conséquente en tant qu'intervenants dans l'offre de formation, ou bien encore dans les conseils de perfectionnement. En revanche, ils sont parfois peu détaillés pour se faire une idée précise de la situation (par exemple : master *Sociologie*, master *Tourisme*).

La dimension internationale est plus ou moins développée selon les formations. Diversifiée en master MIAHS, importante en master *Sciences sociales*, elle reste étonnamment faible ou quasi-absente dans les autres masters, ce qui est très surprenant pour le master *Tourisme*. Soulignons l'exceptionnelle mobilité sortante en master MIAHS (70 % en 2015-2016 en 1<sup>ère</sup> année, même si ce taux connaît une forte baisse en 2019-2020) ; en revanche, la mobilité entrante est moins marquante. Quant au master *Sciences sociales*, les informations sont manquantes ou peu précises sur les mobilités entrante et sortante, ce qui est regrettable.

### **Organisation pédagogique**

L'organisation pédagogique est dans l'ensemble lisible et la spécialisation graduelle. Elle intègre le système européen de crédits capitalisables et transférables (crédits européens). La structure des formations prend généralement en compte la diversité de profils d'étudiants. Elle est largement ouverte à l'alternance, excepté pour le master *Tourisme*. Elle s'adapte aux publics spécifiques dont les personnes en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau, personnes en situation de contraintes personnelles, d'éloignement ou ayant le souhait de conserver un emploi en parallèle de la formation (master MEEF - *Premier degré*). De rares masters (par exemple master *Tourisme*) indiquent des procédures de validation des acquis de l'expérience et de validation des études supérieures mais sans préciser le nombre de dossiers.

À des degrés variables, l'approche par compétences de l'ensemble des formations est en cours de consolidation. Dans le master *Sciences sociales* et dans les masters MEEF, cette démarche est plus avancée avec des référentiels de compétences, une formation structurée en blocs de compétences (masters MEEF) allant jusqu'à quelques modalités d'évaluations par compétences de type portfolio (master *Sciences sociales*).

Si la place de la recherche se limite souvent à l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les enseignements, certains masters ont mis en place une UE indépendante d'initiation à la recherche, ou proposent aux étudiants la participation à des séminaires de recherche. On regrette néanmoins le manque (ou l'absence) d'informations précises pour la poursuite en doctorat (masters MEEF), et si celle-ci est théoriquement possible dans d'autres masters, elle reste quasi-inexistante dans les faits.

Sachant qu'il s'agit de formations visant une insertion professionnelle immédiate, les dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate sont variés ; ils s'articulent principalement autour de l'intervention des professionnels au sein des formations, des périodes d'immersion à durée variable sur le terrain pour l'ensemble des masters : au minimum 16 semaines (IES, MIAHS) ou une trentaine de semaines pour les autres masters (*Sociologie* ; *Sciences sociales* ; *Tourisme*). En masters MEEF, la professionnalisation se fait à travers les stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité, conformément aux documents de cadrage national des masters MEEF.

La préparation des étudiants à l'international se fait essentiellement à travers l'enseignement de l'anglais pour l'ensemble des formations. Certains masters encouragent les étudiants à faire leur stage à l'international ou proposent des cours optionnels pouvant être dispensés en anglais (par exemple IES), sans toutefois préciser le nombre d'étudiants faisant ce choix. On regrette, de manière générale, le manque - voire l'absence - d'informations précises permettant une appréciation des mobilités sortantes.

La place du numérique est présente mais reste classique pour l'ensemble des formations. Elle se matérialise principalement par l'existence de plateformes pédagogiques et se décline en formation au numérique (master *Sciences sociales*, masters MEEF).

### **Pilotage**

La composition des équipes pédagogiques est plutôt cohérente avec les objectifs de formation. Cependant, excepté pour les masters MEEF et le master *Tourisme*, les équipes pédagogiques sont souvent composées d'une majorité de vacataires. Les modalités de pilotage et la répartition des responsabilités apparaissent assez clairement, même si le pilotage de certaines formations n'est pas facilité par l'organisation multi-sites ou multi-partenaires (master IES, masters MEEF).

Les formations disposent toutes de conseils de perfectionnement. L'absence d'information précise ne permet pas toujours de savoir si le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions, ni si les comptes rendus sont communiqués correctement. En complément, des réunions restreintes trimestrielles ou de mi-parcours entre équipe pédagogique et représentants d'étudiants, des réunions des organes de concertation ou des réunions périodiques d'équipes pédagogiques sont organisées.

Pour l'ensemble des masters, les modalités de contrôle des connaissances sont connues et diffusées auprès des étudiants avec, en particulier, une grande précision pour le master *Tourisme* et les masters MEEF (les modalités d'acquisition des crédits européens, les compensations et les modalités de seconde chance sont bien explicitées).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les dispositifs d'assurance qualité sont globalement présents sur l'ensemble des formations ; ils sont précis et affichés pour les masters *Tourisme* et MIAHS. Pour l'ensemble des masters, les effectifs et les taux de réussite sont renseignés et il existe, dans chaque formation, un conseil de perfectionnement axé sur une démarche d'amélioration de la formation. Excepté pour les masters MEEF, il existe des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants. En règle générale, les modalités de recrutement sont précisées et clairement affichées.

Le suivi des étudiants diplômés est réalisé à 6 et 30 mois, et analysé qualitativement et quantitativement. Pour les masters MEEF, les effectifs sont en adéquation avec le nombre de postes aux concours de recrutement, mais il n'y a pas de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants non lauréats.

### **Résultats**

L'attractivité des formations est très variable. Souvent difficile à évaluer faute d'informations sur les candidatures, elle se limite à apprécier l'évolution des effectifs. Le taux de sélection dans le master *Sciences sociales* (environ 50 %) montre une forte attractivité.

Alors que les masters MIAHS et MEEF - *Premier degré* présentent une progression des effectifs, ceux du master *Sociologie* sont très variables d'une année à l'autre en 1<sup>ère</sup> année de master. Si le master *Tourisme* affiche une volonté de maintenir des promotions réduites, les effectifs n'ont jamais atteint la capacité d'accueil (20), et sont souvent bien inférieurs. Le master IES montre, quant à lui, un manque très net d'attractivité.

Dans l'ensemble des masters, les taux de réussite sont élevés, de l'ordre de 80 % voire plus de 90 % (masters MIAHS et *Sciences sociales* : 90 %, master IES 100 %).

L'insertion professionnelle à 6 mois est plutôt élevée (près de 70 % ou plus) pour tous les masters du champ *Territoires - Humanités - Innovations*, et le master MIAHS du champ *Ingénierie - Sciences - société*. Pour les masters MEEF, l'insertion professionnelle des lauréats des concours d'enseignement est immédiate mais l'on ne connaît pas le devenir des non-lauréats. Il n'existe actuellement pas de poursuite d'études en doctorat.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts**

- Des formations professionnalisantes, ouvertes sur le monde socio-économique.
- Des modalités pédagogiques diversifiées (formation initiale, continue ou en alternance).
- De bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Une approche par compétences mobilisée dans certains masters (dont MEEF).
- Un dispositif d'assurance qualité incluant le conseil de perfectionnement.

### **Principaux points faibles**

- Un déséquilibre des équipes pédagogiques composées majoritairement de vacataires dans certaines formations et sur certains sites.
- Une ouverture internationale faible.

- Un adossement à la recherche faible.

### Recommandations

Les masters de l'UCO sont des formations de qualité, avec de bons taux de réussite et d'insertion professionnelle et un positionnement globalement bien ancré dans l'environnement socio-économique (avec quelques exceptions). Cependant, il est souhaitable de systématiser la formation à la recherche au sein des trois champs. L'articulation entre les formations et la recherche pourrait être améliorée et dépasser la seule appartenance des enseignants-chercheurs aux unités de recherche. L'UCO gagnerait à étoffer certaines équipes pédagogiques en enseignants-chercheurs permanents, voire aussi à augmenter les interventions d'enseignants-chercheurs des universités partenaires. Cette stratégie permettrait de renforcer la place de la recherche dans les formations, d'améliorer la coordination pour les masters multi-sites et de faciliter la diffusion des pratiques plus avancées en matière d'approche compétences et de dispositifs d'assurance qualité.

À quelques exceptions près, l'ouverture à l'international reste bien timide. Son développement constituerait une plus-value importante, aussi bien sur le volet académique que professionnel des formations, et contribuerait ainsi à leur attractivité globale.

### Points d'attention

Le master IES souffre d'un réel déficit d'effectifs : non ouverture de 2017 à 2019 et ouverture d'un unique parcours sur les deux proposés en 2020. L'équipe pédagogique, composée en grande partie de vacataires, ne comprend pas d'enseignant-chercheur en informatique. Maintenir ce master avec les deux parcours nécessite une diversification des partenariats avec l'environnement socio-économique et le renouvellement du partenariat avec l'Université d'Angers pour une plus forte implication de cette dernière..

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

## Présentation de la formation

Le master *Innovation, entreprise et société* (IES), habilité en 2017, a pour objectif de former de futurs entrepreneurs, cadres ou dirigeants d'organisations de taille moyenne ou petite, en silver-économie (e-santé, autonomie, services à la personne) et en technologies numériques. Il comporte deux parcours : *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie* (non ouvert) ; *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail*. Ce dernier accueille les étudiants en formation initiale, formation continue et en apprentissage. Les enseignements sont dispensés sur deux campus des Facultés libres de l'Ouest (UCO) à Guingamp et à Laval (30 % des cours mutualisés grâce aux outils numériques) et à terme, à Angers.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master, habilité en 2017 en convention avec l'Université d'Angers, a fortement évolué par rapport à sa version initiale très orientée silver-économie. Faute d'effectifs suffisants, seul le parcours *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail* a pu ouvrir à la rentrée 2019 pour la 1ère année de master (M1), la rentrée 2020 pour la 2nde année de master (M2) ; l'autre parcours orienté silver-économie n'a pas pu ouvrir.

Les objectifs, connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis ; ils sont diffusés par les moyens habituels (site web de l'université, plaquettes, tables-rondes avec les candidats). Les compétences visées sont doubles : concevoir et mettre en oeuvre des stratégies de développement et d'innovation pour les PME/PMI ou intervenir en tant qu'expert ou consultant en entrepreneuriat. Pour faciliter la communication, l'intitulé du 2nd parcours *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail* a été simplifié ainsi : développement de la PME-PMI. Le supplément au diplôme ne pouvant être délivré par l'Université d'Angers, seules les trois annexes descriptives au diplôme (une par parcours et option) sont fournies. Les débouchés sont clairement définis : adjoint de direction, cadre en PME-PMI, consultant ou chargé de projet, etc. Ces débouchés sont cohérents avec les compétences présentées dans les fiches des deux parcours. Une poursuite d'études en doctorat est envisageable, notamment le doctorat *Éducation, carriéologie et éthique* (ECE) de l'UCO, doctorat plutôt éloigné de la thématique du master.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master n'est affiché qu'au niveau régional et par rapport aux seuls masters IES : une seule autre offre existe, mais très différente, à savoir le master IES, parcours *Cultures numériques* ouvert en 2019 à l'École Polytechnique de l'Université de Nantes, à forte dominante technologique. Le master communique auprès de divers campus de l'UCO, notamment auprès des 3ème année de licence (L3) d'économie et gestion, de droit et de sciences politiques. Aucun partenariat académique n'est présenté, à part la convention avec l'Université d'Angers.

L'évaluation de l'adossement réel du master aux activités de recherche est prématurée. La recherche est présente dans la formation à travers 4 enseignants-chercheurs (EC) qui animent des thématiques du master présentées comme cohérentes avec la problématique "Evolutions technologiques et sociétés" des axes stratégiques de l'UCO, et l'accès des étudiants aux manifestations de l'équipe de recherche "Éthique et gouvernance de l'entreprise et des institutions" (EGEI) de l'UCO. Le master est adossé au laboratoire de recherche GRANEM (Groupe de recherche angevin en économie et management).

Seuls les partenariats professionnels sont véritablement valorisés du fait de la volonté de relancer le master en le consolidant. Le master s'appuie toujours sur son partenaire "historique", le groupe Vyv, 1er acteur national de l'assurance santé et le 1er opérateur national de services de soins et d'accompagnement. Ce partenariat porte sur de multiples dimensions du master : conseil de perfectionnement, intervenants, offres de stages et d'emplois, réseaux d'entreprises, communication et participation à des événements liés à la recherche. L'élargissement du

bassin de recrutement à Guingamp et à Laval a permis de diversifier les partenariats professionnels du master en adéquation avec sa réorientation : Lactalis (agroalimentaire), Actual (Ressources humaines, emploi et compétences), Groupe Lucas (Bâtiment) et Séché Environnement (valorisation et traitement des déchets, métiers de service de l'environnement). Ces partenariats sont plutôt éloignés du secteur des PME-PMI (orientation du seul parcours ouvert).

Il n'y a aucun partenariat universitaire actuel au niveau national et international. Un projet est à l'étude au niveau de l'accord-cadre de la Faculté "Droit-Economie et Gestion" avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), mais sa mise en oeuvre ne peut se faire au mieux qu'à l'horizon 2022.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation, conçue en 4 semestres est composée d'un tronc commun (semestre 1), d'enseignements de parcours (semestre 2) et d'un jeu d'options au choix des étudiants dans chaque parcours aux semestres 1, 2 et 3. Suivant les parcours, le choix peut se faire sur une option sur les 2 ou 3 proposées. La spécialisation progressive à travers cette structure de la formation est pour l'instant non effective, en raison de l'ouverture du seul parcours *Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail*.

La formation est indiquée comme adaptée à un public en formation en alternance ou tout au long de la vie, mais il est aussi mentionné que des discussions sont engagées avec le nouvel institut d'administration des entreprises (IAE) angevin pour "faire évoluer le programme, en le rendant plus proche des besoins des milieux professionnels et plus attractif" pour ces publics. La validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures sont proposées. Aucune indication n'est fournie sur l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportif de haut niveau).

L'approche compétences est initiée à travers des formations proposées aux responsables de formation. Le référentiel de compétences fourni ne fait pas encore le lien entre les compétences et les enseignements. La dimension recherche, qui n'est pas prioritaire par rapport à la professionnalisation, est essentiellement présente dans l'élaboration du mémoire professionnel sur deux ans et la possibilité d'accéder à des séminaires de recherche, des journées d'études et des colloques.

La professionnalisation est présente à travers le stage. Les stages sont de 8 semaines au minimum en M1 et M2 et peuvent être prolongés jusqu'à 5 mois. La documentation fournie ne permet pas d'évaluer les dispositifs d'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle.

En ce qui concerne le numérique, il faut souligner les tableaux interactifs, les espaces de co-working et surtout l'enseignement en distanciel pour les cours mutualisés (30 %) entre les campus de Laval et à Guingamp. Il n'est pas indiqué l'utilisation de logiciels ou progiciels ou plateforme test en lien avec des thématiques centrales du master : innovations technologiques, silver économie, transformation du travail.

La dimension internationale est présente à travers les cours d'anglais. Des mobilités internationales sont envisageables en M2, mais aucune indication n'est donnée sur le nombre d'étudiants en bénéficiant. Le cours "Éthique professionnelle" (21 heures en M1) aborde le plagiat et l'intégrité scientifique.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique comprend notamment : 4 EC de l'UCO (dont 1 responsable de diplôme n'assurant aucun cours) et une vingtaine de professionnels (professionnels praticiens, consultants et formateurs) dont les fonctions ne sont pas toujours identifiées. Cette équipe diversifiée présente deux formes de déséquilibre : absence d'EC en informatique (technologie innovante) ou psychologie (ergonomie) ou sociologie (transformation du travail) ; des vacataires assurant près de 75 % des enseignements, un volume important pouvant fragiliser la qualité de la formation et sa pérennité. Malgré la convention avec l'Université d'Angers, cette équipe ne comprend aucun EC de cette université. Il s'agit d'une équipe diversifiée et correspondant aux contenus de la formation. Il n'est pas indiqué si la qualité des intervenants est connue des étudiants, et s'ils sont formés à l'approche compétences.

En ce qui concerne le pilotage, les rôles de chacun (responsable de diplôme, responsable d'année, direction des études) sont définis, et les moyens humains sur le plan administratif semblent suffisants : une assistante administrative et un responsable chargé de la professionnalisation, des stages et des alternants.

Du fait du caractère expérimental de sa coordination sur trois sites, le pilotage du master demeure compliqué : un site assure la coordination académique ; les deux autres mettent en oeuvre la formation. Après un an d'existence, le fonctionnement paraît viable. Il intègre le nouvel IAE d'Angers avec lequel existe un projet de mise en oeuvre du parcours *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie*.

Le conseil de perfectionnement, se réunit une fois par an ; il comprend les responsables de diplôme et d'année, un délégué étudiant et un représentant professionnel. Le 1er conseil de perfectionnement en septembre 2020 a surtout porté sur son rôle et ses missions. Son activité est complétée par des réunions pédagogiques.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences respectent le principe de seconde chance. Elles sont diffusées aux étudiants à travers la maquette, et le livret pédagogique.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis, mais l'ouverture récente ne permet pas une analyse qualitative sur les profils des étudiants, ou encore sur le devenir des diplômés (premiers diplômés qu'en 2021). La formation a mis en place des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants, le 1er conseil de perfectionnement fin 2020. De plus, le master a procédé à une autoévaluation de ses forces, faiblesses (pistes de travail), opportunités et menaces.

### **Résultats constatés**

Pour la 1ère promotion (2019/2020), les effectifs sont 20 étudiants en M1 avec un taux de réussite de 100 %, et 18 poursuivant en M2. Pour la 2nde promotion, les effectifs sont de 18 inscrits (dont 3 en alternance et 1 en formation continue) à Guingamp et 7 (dont 3 alternants) à Laval en M1. Aucune information n'est donnée sur le nombre de candidatures. Les 1ers étudiants n'étant diplômés qu'en 2021, aucune information ne peut être donnée sur leur devenir.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- L'excellent taux de réussite.
- La diversification des partenariats professionnels depuis la création du master.

### **Principaux points faibles :**

- Un déficit d'attractivité du parcours *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie* (non ouvert).
- Deux années "blanches", sans diagnostic explicite des difficultés rencontrées.
- Un pilotage complexe avec trois sites dont un en perspective.
- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique composée essentiellement de vacataires et l'absence d'enseignant-chercheur en informatique.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Innovation, entreprise et société*, habilité en 2017 et ouvert en 2019, présente un fort taux de réussite. Cependant, la formation manque d'attractivité (parcours *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie*) et souffre d'un déséquilibre de l'équipe pédagogique. La volonté tenace de relancer et consolider le master est réelle et peut s'appuyer sur la diversification des partenariats professionnels. La réactivation du parcours *Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie* impliquerait d'élargir l'équipe pédagogique en intégrant davantage d'enseignants-chercheurs, notamment en informatique. Développer l'alternance permettrait de renforcer l'attractivité de la formation.

# MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

## Présentation de la formation

La mention de master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) des Facultés libres de l'Ouest (UCO) est une formation scientifique pluridisciplinaire sur 2 ans. Elle vise à former des professionnels au niveau cadre dans le domaine des "data sciences". Elle est constituée d'un unique parcours, intitulé *Ingénierie de la décision & big data* proposant 2 ouvertures professionnalisantes en 2ème année de master (M2) : Actuariat - Finance ; Informatique et aide à la décision. Le master est proposé en formation initiale et formation continue, également en formation par alternance (apprentissage) depuis 2017. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'UCO à Angers.

## Analyse

### Finalité de la formation

La mention master MIASHS de l'UCO, portée par la Faculté des sciences sous convention avec l'Université d'Angers, a pour vocation principale l'acquisition de compétences en ingénierie décisionnelle et science des données (à travers des enseignements en statistique, informatique, recherche opérationnelle, business intelligence, ...). Le master vise à former à un niveau Bac+5, des spécialistes pour les domaines suivants : études actuarielles en assurances ; études et prospectives socio-économiques ; expertise et support en systèmes d'information ; études et développement informatique ; conception et organisation de la chaîne logistique. La poursuite d'études en doctorat est marginale et concerne particulièrement la recherche opérationnelle.

L'offre pédagogique est divisée en une 1ère année plutôt théorique et une 2ème année professionnalisante. Les contenus des maquettes sont pertinents et en accord avec les objectifs affichés. Depuis 2017, la formation est ouverte en alternance (apprentissage ou contrat professionnel) dès la 1ère année de master (M1). Les orientations du master répondent à une demande croissante des entreprises de la région. Les objectifs, les compétences et connaissances à acquérir, et les débouchés sont clairement identifiés et diffusés (syllabus, site web...). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles et le supplément au diplôme sont fournis.

### Positionnement dans l'environnement

Le master MIASHS de l'UCO s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de la Faculté des sciences, comme débouché naturel du parcours *Informatique et mathématiques appliquées* de la licence MIASHS de l'établissement. Ce vivier correspond à environ 90 % des entrants en M1. Le master reçoit régulièrement quelques étudiants de la filière "statistique et informatique décisionnelle" (Vannes et Niort) et des licences de mathématiques ou d'informatique de la région. Elle est la seule mention de master MIASHS dans les Pays de la Loire. Au niveau régional (Nantes, Rennes, Le Mans, Poitiers, Tour), la formation cohabite avec un certain nombre de formations en mathématiques appliquées (statistique), actuariat, informatique.

Le master est adossé au Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes (LARIS) de l'Université d'Angers, dont sont membres la presque totalité des enseignants de l'UCO, enseignants-chercheurs (EC) qui relèvent des disciplines suivantes : mathématiques (2 EC) ; informatique ou génie informatique, automatique et traitement du signal (3 EC). Le domaine de la statistique est peu présent dans les recherches du laboratoire, entraînant de ce fait une faiblesse de l'adossement et de l'encadrement recherche dans ce domaine majeur de la formation.

L'interaction avec le monde professionnel et les organismes (associations, collectivités) aux niveaux local et régional, est très présente en particulier par le biais d'interventions de professionnels (environ 80 % des intervenants), d'un projet personnel professionnel étudiant, de l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) dès le M1 ou stage en entreprise en M2. L'alternance en début de M2 est réservée à l'option

"Informatique et aide à la décision". Le dispositif d'alternance, clairement présenté dans le dossier, rencontre un succès croissant (12 % d'inscrits en 2017/2018, 25 % en 2018/2019 et 36 % en 2019/2020).

La formation est ouverte à l'international, en particulier avec les programmes ERASMUS+ et une vingtaine de partenariats avec des universités étrangères (Canada, Italie, Grèce, USA, Allemagne...). Elle dispose d'une convention de double diplôme « *Dual International Masters in Mathematical Informatics* » avec Liverpool Hope University (Royaume-Uni) qui peine à attirer les étudiants de la formation. La formation encourage la mobilité sortante en M1, notamment dans le cadre de ses partenariats étrangers. Cette mobilité a connu une forte baisse, passant de 70 % en 2015-2016 à 17 % en 2019-2020 en M1. Cela serait dû à l'ouverture de l'alternance dès le M1. La mobilité entrante liée à ces partenariats est très limitée : un seul étudiant par an les 5 dernières années. Celle hors conventions internationales varie de 6,50 % à 22 % (2019/2020), les 5 dernières années.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'offre pédagogique pluridisciplinaire est bien décrite et parfaitement adaptée à l'objectif de formation, avec une spécialisation progressive. Le master MIASHS est organisé de manière classique en 2 années, avec 2 semestres chacune. La 1<sup>ère</sup> année comporte chaque semestre 4 unités d'enseignement (UE) : 3 dans les matières fondamentales (statistique, modélisation, simulation et optimisation, informatique) et 1 UE professionnalisante contenant l'enseignement en langue (anglais), les ouvertures professionnelles et un projet professionnel et personnel étudiant. Le 1<sup>er</sup> semestre de la 2<sup>ème</sup> année propose 3 UE en statistique, modélisation, simulation et optimisation, informatique, 1 UE d'anglais, 1 ouverture professionnelle au choix entre « Informatique et aide à la décision » et « Actuariat – Finance ». Les UE de l'ouverture Actuariat – Finance concernent principalement les mathématiques de l'assurance, les mathématiques financières, l'actuariat et l'environnement professionnel. L'ouverture Informatique et aide à la décision offre des enseignements en optimisation et applications, architecture et conception logiciel et un projet d'application en collaboration avec une entreprise ou un EC. L'année se termine par un stage en entreprise de 4 à 6 mois et une UE d'initiation à la recherche.

Des dispositifs d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau sont proposés. Aucune information n'est fournie sur les procédures de validation des acquis de l'expérience ou validation des études supérieures.

L'approche compétences est initiée avec un travail en cours sur la formalisation du lien entre compétences et matières.

La formation prépare à la professionnalisation à travers plusieurs interventions de professionnels et enseignements (projet personnel et professionnel notamment), le stage en entreprise de 4 à 6 mois ou l'alternance.

La recherche est assez présente dans la formation par le biais de projets au sein de certains enseignements des EC permanents (au nombre de 5) de l'équipe pédagogique et d'une UE "initiation à la recherche". Les stages orientés recherche en M1 (non obligatoire) et M2 sont marginaux.

Un enseignement de langue étrangère (anglais) est proposé du semestre 1 à 3. Les supports des cours disciplinaires sont souvent en anglais, peu d'enseignements sont cependant dispensés en anglais. Les étudiants de la mention sont sensibilisés à la préparation de certifications en anglais exigées pour une mobilité à l'international. Le numérique est au cœur de la formation et est utilisé de façon intensive.

Un dispositif pédagogique d'aide à la réussite existe : apprentissage par problèmes, travail individuel en classe, travail de groupe tutoré, espaces numériques de test, forum en ligne.

La formation donne une place importante à la sensibilisation à l'éthique et l'intégrité scientifique. Outre la charte signée par les étudiants, l'équipe pédagogique sensibilise les étudiants aux principes éthiques à travers leurs enseignements, et également des conférences et tables rondes animées par des professionnels. Le logiciel anti plagiat Compilatio est utilisé pour vérifier tout document (dont le rapport de stage).

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants permanents de l'UCO (8 dont 5 membres du laboratoire LARIS), de vacataires d'autres établissements et de professionnels (29). En termes de volume horaire, 59 % et 21 % des enseignements de M1 sont assurés par les permanents et les professionnels en 2019/2020. En M2, la part des enseignements assurée par des professionnels est de 57 % contre 37 % pour les permanents.

Le pilotage est assuré par un responsable du diplôme, un responsable pédagogique de la formation, un référent pédagogique pour l'ouverture professionnelle en actuariat, deux responsables pédagogiques pour l'alternance, un responsable des relations internationales. L'équipe de pilotage est secondée par des

assistantes de formation. Parmi ces membres de l'équipe de pilotage, les responsables pédagogiques du M1 et du M2 ne sont pas clairement identifiés.

L'équipe pédagogique permanente se réunit une fois par mois, la dernière réunion permet de dresser un bilan de l'année et de préparer l'année suivante. Les intervenants extérieurs sont invités à certaines de ses réunions selon l'ordre du jour.

Le conseil de perfectionnement commun avec la licence MIASHS se réunit une ou deux fois par an (en septembre et juillet). Il comprend les membres permanents de l'équipe pédagogique, 4 professionnels, 2 étudiants et le secrétaire général de la Faculté des sciences de l'UCO. Le rapport du conseil de perfectionnement indique les possibilités d'amélioration et les actions envisagées et est transmis à l'équipe pédagogique. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement est fourni et est de bonne facture.

Les règles de contrôle des connaissances et de constitution des jurys reposent sur la convention avec l'Université d'Angers et sont communiquées aux étudiants par divers canaux (réunions de rentrée, livret de la formation...). Ces modalités sont très détaillées, reposant sur trois modes d'évaluation : l'épreuve écrite, le dossier (trame précise fournie aux étudiants) et l'oral. Le principe de seconde chance est respecté.

Le jury, nommé et présidé par l'Université d'Angers, est constitué d'EC des deux universités partenaires (Angers et UCO). Il se réunit deux fois par an (fin de chaque semestre). Le rôle et la composition des jurys sont communiqués aux étudiants, en particulier lors de la réunion de rentrée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont clairement identifiés, précisant le type d'inscription (formation initiale, formation continue, etc.), la répartition femme-homme, la nationalité, l'origine géographique, l'échelon de bourse, etc. Les effectifs de la mention sont en progression et passent de 31 étudiants en 2015-2016 (lors de la création de la mention MIASHS) à 55 en 2019-2020. Le flux entrant provient majoritairement de la licence MIASHS de l'établissement (plus de la moitié). Le nombre d'étudiants hors UCO est en progression mais reste faible, en moyenne de 4 étudiants ces 3 dernières années. Le flux d'étudiants étrangers varie fortement (de 2 à 12 étudiants entre 2015 et 2020) avec une progression marquée les 3 dernières années. Le succès du dispositif d'alternance (passant de 12 % à 36 % de l'effectif de la mention) occasionne une baisse de la mobilité sortante. Les taux de réussite sont très bons, 92 % et 90 % en moyenne en M1 et M2.

Le suivi des diplômés est réalisé au niveau de l'établissement (UCO) avec des enquêtes à 6 et 30 mois et des taux de réponse variant de 57 % à 76 %. L'enquête intègre différentes données : le lien entre l'emploi et la formation, le type de contrat, le niveau d'emploi, le temps de travail, le salaire mensuel, le secteur économique de l'emploi, le type d'employeur, le lien avec le stage.

Le dossier fait état d'un dispositif d'évaluation des enseignements dont les résultats sont pris en compte dans des perspectives d'amélioration et d'évolution. Le conseil de perfectionnement, dont la date de mise en place n'est pas donnée, semble efficace. Les indicateurs sur les effectifs, la réussite et les mobilités sont réalisés par le rectorat.

### **Résultats constatés**

Les effectifs - entre 16 et 29 en M1, 11 et 27 en M2 sur la période 2015-2020 - sont en progression et témoignent de l'attractivité de la mention. Le taux de réussite, en moyenne de 92 % en M1 et 90 % en M2 sur la période 2015-2020, est très satisfaisant. Rien n'est précisé concernant les indicateurs au niveau des 2 orientations en M2.

Les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés montrent une forte insertion professionnelle à 6 mois : 83 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et 14 % en contrat à durée déterminée (CDD) en moyenne sur les 3 dernières cohortes.

Une enquête supplémentaire au niveau de la Faculté des sciences indique une insertion satisfaisante de 78 % (CDD/CDI, en majorité dans les structures de stage ou d'alternance) et une poursuite d'études de 10 % en moyenne sur 3 cohortes (2017, 2018 et 2019).

L'analyse du devenir des diplômés sur les trois dernières cohortes montre une poursuite d'étude en doctorat inexistante.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Les bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Le bon dispositif d'assurance qualité.
- Le fort ancrage socio-économique avec un dispositif d'alternance en M1 et M2.
- L'attraction locale avec un fort vivier d'étudiants provenant de la licence MIASHS.
- Les divers partenariats internationaux.

### Principaux points faibles :

- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique composée majoritairement d'enseignants vacataires.
- La faible attractivité de l'option Actuariat-Finance.
- Le faible adossement à la recherche (notamment en statistique).

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MIASHS de l'UCO est une formation de qualité avec de bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. Cependant, il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique permanente en sciences des données, en particulier en statistique, et de veiller à l'équilibre entre le nombre d'options et l'encadrement par les enseignants permanents. Les évolutions envisagées par l'UCO sont fortement encouragées, notamment le maintien de la dynamique internationale, et l'ouverture de l'option Actuariat-Finance à l'alternance en M2 afin de rééquilibrer les effectifs entre les deux options.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - 1ER DEGRÉ

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - 1er degré de la Faculté d'éducation des Facultés libres de l'Ouest (UCO) vise à former les enseignants du 1er degré par la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), et à la formation des lauréats du CRPE accueillis en alternance dans un établissement de l'enseignement privé catholique. Ce master forme aux compétences professionnelles définies par le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Le master est mis en œuvre dans 5 instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC) répartis sur 7 sites, couvrant 3 académies de l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire et Centre Val de Loire) ainsi qu'un site à La Réunion. Le master est en convention avec l'Université d'Angers.

## Analyse

### Finalité de la formation

La maquette et les fiches détaillées précisent explicitement les objectifs, connaissances et compétences à acquérir. Le supplément au diplôme précise les contenus, objectifs, modalités du mémoire, modalités des stages, crédits européens obtenus. Il mentionne le référentiel de compétences des enseignants sans le détailler.

Les débouchés sont cohérents avec la formation qui prépare au métier de professeur des écoles pour les étudiants de 2ème année de master alternant (M2 Alt). Pour les étudiants qui ont échoué au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), le parcours *M2 Enseignement et option* (M2 E&O) permet de tenter à nouveau le concours ou en cas de nouvel échec de se diriger vers des métiers affines. La formation en alternance des lauréats du CRPE participe à la certification professionnelle des enseignants du 1er degré. La poursuite d'étude en doctorat par contre n'est pas évoquée.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation sur les territoires est défini, à l'échelle locale (par les sites ISFEC), inter-régionale (trois académies de l'Ouest de la France), ainsi qu'à l'échelle nationale (l'UCO faisant partie des cinq universités catholiques d'enseignement supérieur proposant des formations universitaires).

La maquette précise explicitement l'accès aux deux années du master, de plein droit, par commission de recrutement de l'UCO, par validation des acquis de l'expérience (VAE) de l'Université d'Angers, ainsi que les critères exigés. Les débouchés en 3ème cycle n'apparaissent pas. Au niveau national et en lien avec des universités publiques, des formateurs participent à des groupes de recherche de l'enseignement catholique - tel celui sur les gestes professionnels du formateur en entretien post-visite. Une recherche action porte sur l'année de stage par alternance « L'objet de formation partagé dans l'alternance intégrative ».

Au sein de l'équipe "Pédagogies, socialisation et apprentissages", le groupe "Conditions d'apprentissages, didactique et pédagogie" rassemble des enseignants-chercheurs (EC) de la Faculté d'éducation et des formateurs des ISFEC sur des thématiques de recherche en lien avec le master MEEF et a produit la publication numéro 30 de la revue classée HCERES "Question vives. Recherches en éducation" ainsi qu'une journée d'études. Cependant, l'équipe n'apparaît pas comme unité de recherches et aucun lien master-doctorat n'est formalisé.

Le partenariat avec les directions diocésaines de l'enseignement catholique est le plus systématique, ainsi qu'avec l'ensemble des écoles du bassin de chacun des ISFEC, notamment pour les stages en établissements scolaires des étudiants. De plus, les enseignants des établissements catholiques des régions impliquées sont nombreux à intervenir en formation, et par ailleurs de nombreux personnels permanents des ISFEC sont à temps partiel à l'ISFEC et le reste du temps dans un établissement scolaire. D'autres partenariats sont noués avec des établissements culturels (Théâtre « Le Quai – CDN » Théâtre National de Bretagne, l'Orchestre Symphonique de Bretagne, le festival Maintenant, le Festival Ayroop, la MJC du Grand Cordel, la Criée, le musée des beaux-arts,

l'Aparté, le Carré d'Art, le Centre Chorégraphique National Régional de Bretagne) ; l'Association Louis Beaulieu (pour un enseignement personnalisé selon la pédagogie de Pierre Faure) et le réseau Canopé ; des établissements concernés par la petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles, micro-crèches...).

Pour les étudiants non lauréats du concours et inscrits dans le parcours M2 E&O, l'ISFEC de Bretagne propose de faire une partie des stages à l'étranger (Maroc, Danemark, Sénégal).

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le parcours premier de la formation, 1<sup>ère</sup> année de master (M1) - obtention du concours - et M2 Alt, correspond au projet professionnel "devenir professeur des écoles" des étudiants. Les étudiants qui échouent au CRPE suivent le parcours M2 E&O qui leur permet de préparer à nouveau le concours, mais aussi d'ouvrir d'autres perspectives en cas d'échec répété, avec des débouchés sur des métiers proches de l'enseignement à l'école primaire. La formation est organisée en 4 semestres regroupant chacun 30 crédits européens et en 5 unités d'enseignement (UE) pour le M1 : Culture et identité professionnelles ; Mise en situation professionnelle ; Epistémologie, didactique et disciplines ; Langues vivantes ; Initiation à la démarche de recherche. En M2 alternant, on ne retrouve plus que 3 UE dont l'UE2 "Mise en situation professionnelle" qui prend alors un poids considérable, d'environ 50 % de la formation.

Les étudiants qui proviennent de diverses licences ou sont en reconversion ont des profils très variés, et sont incités à la coopération sous forme de tutorat. Les candidats en situation de contraintes personnelles, d'éloignement, ou ayant le souhait de conserver un emploi en parallèle de la formation, peuvent suivre le master en formation hybride présentiel/distanciel. Les candidats peuvent accéder au M2 par la VAE ; les éléments nécessaires pour accéder au M1 ou M2 sont précisés clairement. Pour ces étudiants de profils très variés, des aides (ponctuelles et par des étudiants) sont apportées en mathématiques ou en français dans certains cas. Des parcours plus différenciés pourraient être envisagés afin de faciliter leur réussite au concours.

L'approche par compétences est prise en compte de manière importante dans la formation des enseignants : 1) La formation s'appuie sur le référentiel des compétences des enseignants ; 2) ils doivent travailler avec leurs élèves par compétences, d'une part pour les évaluer, d'autre part pour construire des séances d'apprentissage. De ce fait, les formateurs se conforment à l'approche compétences pour la construction des UE, des différents enseignements, des séances, ou encore des grilles d'évaluation. Les fiches descriptives des enseignements et des grilles d'évaluation en annexe montrent leur appui sur les compétences. Les étudiants sont entraînés à utiliser les compétences pour analyser ou construire des séances ou des séquences d'enseignement. Toutefois, les modalités d'évaluation précisées dans les fiches (dossier ou oral) n'indiquent pas comment sont évaluées les compétences professionnelles en situation.

La démarche scientifique est présente sous la forme du mémoire de recherche professionnalisant. Il vise principalement à développer une attitude réflexive sur un plan théorique et empirique. De ce fait, toutes les UE devraient permettre d'alimenter le mémoire. Le travail s'étale sur l'ensemble des deux années du master et est évalué en fin d'année de M2 avec le mémoire et la soutenance. L'initiation à la démarche de recherche sous forme de séminaires et d'enseignement méthodologique se poursuit durant les deux années de formation. Cependant, les critères de soutenance à l'oral ne sont pas explicités, il serait intéressant de les préciser (capacités à répondre aux questions etc.).

Les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle immédiate sont assurées à travers différents moyens : la construction globale de la formation axée sur le référentiel de compétences de l'enseignant ; les stages d'observation, de pratique accompagnée pour les M1 et M2 E&O, et en responsabilité (M2 Alt) ; l'enseignement de tronc commun tel que défini par l'article 2 de l'arrêté du 27 août 2013. La formation inclut des thèmes d'éducation transversaux et de grands sujets sociétaux. Cependant, le thème de l'égalité fille-garçon n'apparaît pas explicitement.

Le lien à l'international existe par l'UE4 "langues vivantes" qui prépare les étudiants au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues anglais, et par le déplacement d'une trentaine d'étudiants du parcours M2 E&O en stage à l'étranger. Il ne s'agit pas réellement d'une préparation à l'international.

La formation inclut 15 heures de travaux dirigés sur les techniques usuelles de l'information et de la communication pour les étudiants, ce qui ne représente que 3 % de la formation. L'utilisation pédagogique du numérique fait partie des enseignements d'accompagnement professionnel. Le numérique dans la pratique professionnelle est l'une des compétences évaluées lors de la certification : "Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier". Un environnement numérique est à la disposition des étudiants et du matériel est mis à la disposition des étudiants lorsque leur équipement personnel est insuffisant, comme par exemple à l'ISFEC de La Réunion.

Une formation dispensée par des professionnels de la bibliothèque universitaire sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et ils sont informés de l'existence du logiciel anti-plagiat Compilatio mis à disposition des formateurs.

Un travail sur l'éthique professionnelle doit être effectué en UE1 ; cependant, c'est davantage le cadre réglementaire qui est explicitement mentionné, ce qui n'inclut pas tous les éléments de réflexion sur l'éthique professionnelle.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage par site est précisément explicité et l'équipe pédagogique est formellement décrite dans l'annexe fournie détaillant les intervenants par l'ISFEC avec leur diplôme et les volumes horaires de formation qu'ils assurent ainsi que le CV des EC. L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux contenus de formation. Cependant, cette liste ne précisant pas l'établissement d'appartenance, il n'est pas possible d'apprécier la part de permanents dans les équipes pédagogiques respectives. Enfin, sur certains sites (La Roche sur Yon, La Réunion, St Martin), les volumes d'enseignement assurés par des EC sont inférieurs ou proches de 15 %, ce qui est très faible. Il n'est pas précisé si la liste des intervenants et leur qualité est fournie aux étudiants.

Le responsable académique du master est un EC de l'UCO. Un double pilotage est mis en oeuvre pour l'ISFEC Bretagne, travaillant sur plusieurs sites. Dans chaque ISFEC, il y a un responsable pédagogique de chaque promotion (M1, M2 E&O, M2 Alt). Les modalités de pilotage de la formation sont précisées en termes de composition des membres, de périodicité des rencontres, et le conseil de perfectionnement est mis en oeuvre en intégrant comme il se doit les étudiants. Le compte-rendu indique à partir des difficultés rencontrées, des principes à retenir à l'avenir.

Les modalités de contrôles des connaissances sont affichées sur chacun des sites. Les directeurs sont invités à les préciser aux étudiants afin que les règles de compensation, de seconde session, d'absence ... soient bien comprises par les étudiants. Les modalités de cadrage sont bien exposées dans des fiches spécifiques destinées aux étudiants. La responsable académique est chargée de valider le tableau de correspondance des UE dans les cas requis.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La maquette précise explicitement l'accès aux deux années du master, de plein droit, par commission de recrutement de l'UCO, par VAE de l'Université d'Angers, ainsi que les critères exigés. Les effectifs sont suivis et clairement identifiés selon leur régime d'inscription.

Les informations sur la réussite des étudiants sont annoncées et publiées. Le taux de réussite est annoncé lors des journées portes ouvertes ainsi que lors des conseils de perfectionnement.

Les diplômés ayant réussi le CRPE ont une insertion immédiate. Il est indiqué qu'il est très difficile d'accéder au devenir des autres diplômés ayant échoué au CRPE.

Le processus d'amélioration continue repose sur l'autoévaluation d'une part au niveau des ISFEC, à la suite du conseil de perfectionnement du master MEEF composé selon des modalités réglementaires et mis en place depuis 2018-2019 chaque année ; d'autre part au niveau de l'UCO, grâce au conseil de perfectionnement de l'ensemble du master MEEF (1er degré, 2nd degré toutes disciplines, jury en convention et jury rectoral), composé également de manière réglementaire chaque année, contribuant à l'évaluation interne de la formation. Les conseils portent sur des thèmes déterminés, qui n'excluent pas d'autres points d'échange.

### **Résultats constatés**

Sur la période 2017/2020, les effectifs en M1 sont globalement en hausse, passant de 401 à 439 (495 en 2018/2019) ; les effectifs en M2 sont en hausse, passant de 326 à 398 sur la dernière année ; ces effectifs attestent de l'attractivité de la formation. Le taux de réussite est de l'ordre de 90 % sur les deux dernières promotions. Environ un quart des effectifs en M1 (31 % en 2019/2020) réussissent le concours et sont inscrits en M2 Alt.

Les diplômés du M2 Alt ont une insertion professionnelle immédiate. Aucune information n'est donnée sur le nombre d'étudiants ayant réussi le concours en M2, et sur le devenir des diplômés M2 ayant échoué au concours. Cette absence d'information ne permet pas de connaître le taux de réussite au concours en 2nde année, et l'insertion professionnelle des nombreux diplômés ayant échoué au concours ; ce qui est très pénalisant pour pouvoir améliorer la qualité de l'insertion professionnelle, hors concours.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- L'approche par compétences à tous les niveaux de la formation.
- Le bon taux de réussite au master.
- Le bon dispositif d'assurance qualité.

### Principaux points faibles :

- Le faible volume d'enseignement assuré par des enseignants-chercheurs sur certains sites.
- La place limitée de la recherche et de l'ouverture à l'international.
- Le déficit de différenciation des enseignements en M1 pour des étudiants d'origine très variée.
- Le taux de réussite relativement faible aux concours.
- L'absence d'information sur le devenir des diplômés non lauréats du concours.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 1er degré est une formation de qualité, répondant aux attendus. Cependant, les équipes pédagogiques de certains sites devraient être renforcées en recrutant des enseignants-chercheurs. Afin d'améliorer le taux de réussite, il faudrait proposer des parcours plus différenciés tenant compte des cursus antérieurs des étudiants, notamment pour assurer de meilleurs résultats aux concours. Mettre en place un suivi des diplômés non lauréats aux concours, permettrait d'adapter le parcours *Enseignement & option* du M2 pour favoriser l'insertion professionnelle.

Enfin, le développement et le renforcement des partenariats avec des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement à l'étranger permettrait d'instituer le continuum master-doctorat et d'ouvrir plus de perspectives d'insertion professionnelle à l'étranger.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - 2ND DEGRÉ

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 2nd degré des Facultés libres de l'Ouest (UCO) vise à former des enseignants dans les disciplines de l'enseignement général des collèges et lycées généraux et technologiques de l'enseignement privé. Cette mention comprend dès la 1ère année de master (M1) 2 parcours en formation initiale : un 1er préparant au métier d'enseignant des disciplines de l'enseignement général ; un 2nd préparant au métier d'enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) dispensé à l'Institut de formation en éducation physique et sportive d'Angers (IFEPSA). Pour chaque parcours de M1, la 2nde année de master (M2) comprend 2 parcours : M2 alternants pour les étudiants lauréats des concours d'enseignement dans les établissements privés (CAFEP), parcours en formation par alternance ; M2 *Enseignement et option* (M2 E&O) pour les non-lauréats aux concours, parcours en formation initiale.

Ce master est en convention avec l'Université d'Angers pour 7 disciplines (anglais ; espagnol ; histoire-géographie ; mathématiques ; lettres modernes et classiques ; sciences de la vie et de la terre). La formation est assurée sur 6 sites de l'UCO : Angers et Rennes pour tous les parcours autres qu'EPS ; Les Ponts-de-Cé pour le parcours EPS ; Nantes, La Roche Sur Yon et Tours uniquement pour le parcours M2 alternant autre qu'EPS.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont bien définis, et accessibles aux étudiants, notamment par un livret (ou diaporama) décrivant l'ensemble des formations. Les connaissances et compétences à acquérir sont bien définies, et correspondent aux textes de cadrage officiels, notamment le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF ainsi que le référentiel de compétences professionnelles des personnels d'enseignement et d'éducation. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont tout à fait conformes à ce qui est attendu d'un tel type de formations. Un supplément au diplôme est fourni en annexe, précisant les connaissances et compétences à acquérir par l'étudiant.

Les formations MEEF débouchent sur les métiers de l'enseignement dans des établissements catholiques privés, ce qui est en adéquation avec les enseignements. Il est précisé que les étudiants lauréats des concours d'enseignement pourront exercer en tant que titulaires, et les non lauréats en tant qu'enseignants contractuels. Aucun débouché en dehors de l'enseignement n'est mentionné. La poursuite d'études n'est pas mentionnée. La formation se positionne bien dans l'univers de la certification professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation sur les territoires est défini, à l'échelle locale, inter-régionale (trois académies de l'Ouest de la France), ainsi qu'à l'échelle nationale. L'UCO fait partie des cinq universités catholiques d'enseignement supérieur proposant des formations universitaires, les autres étant à Lille, Lyon, Paris et Toulouse. L'offre de formation est clairement présentée via le site des universités appelées « les Cathos ». Les passerelles entrantes et sortantes n'apparaissent pas clairement.

Les partenariats entre les différents instituts d'enseignement supérieur privé sont clairement mentionnés (Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique - ISFEC Angers, ISFEC Bretagne, ISFEC St-Martin, IFEPSA, Institut supérieur Ozanam, Institut missionné Aubépine). Le master est en convention avec l'Université d'Angers pour 7 disciplines du 2nd degré (anglais ; espagnol ; histoire-géographie ; mathématiques ; lettres modernes et classiques ; sciences de la vie et de la terre).

Le potentiel de recherche est bien présenté. Il s'agit du laboratoire de recherche "Activité physique, corps et santé" pour le parcours EPS, et de l'équipe de recherche "Pédagogies, socialisation et apprentissages" pour le

2nd parcours. Le travail de recherche des étudiants est encadré par des enseignants-chercheurs (EC) de ces deux entités. Ce potentiel recherche assure une bonne articulation formation-recherche, et les objectifs de la formation s'inscrivent bien dans la politique de recherche des établissements. En revanche, il n'est pas fait mention d'un lien master-doctorat.

De nombreux liens existent avec le milieu professionnel, notamment le service d'accueil et d'aide au recrutement de l'enseignement catholique, les directions diocésaines et les tuteurs professionnels des établissements accueillant les étudiants. Dans certaines disciplines, des ressources pédagogiques sont mises à disposition des étudiants par l'association pour la formation à distance de l'enseignement catholique. Il est précisé que l'affectation des étudiants alternants sur des postes "berceaux" est gérée par les commissions de l'emploi. En M2 alternant, l'affectation sur les différents sites se fait selon le département d'affectation du stage en responsabilité. Lors de l'année d'alternance, des partenariats existent au niveau local (rencontres entre tuteurs universitaires et tuteurs de terrain, rencontre avec les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux), territorial (mutualisation de la formation didactique des disciplines entre ISFEC de la région) et national (FORMIRIS, chargée de la politique de formation des enseignants de l'enseignement privé sous contrat).

Aucun partenariat avec des établissements étrangers d'enseignement supérieur n'est mentionné. Aucune mobilité internationale des étudiants n'existe, ni entrante, ni sortante.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est conçue en 4 semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens). Elle est adaptée au projet professionnel des étudiants qui se destinent à l'enseignement en établissements privés. La formation est organisée autour de 5 blocs de compétences : disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mises en situation professionnelle. Pour le parcours 2nd degré *Enseignement général* en M1, la formation comporte un tronc commun et des modules spécialisés propres à chaque discipline. Le parcours EPS présente des contenus de formation spécifiques. Il n'est pas fait mention de l'intégration de la formation dans un continuum master-doctorat.

La formation MEEF est - par sa nature même - adaptée à l'alternance, à travers des stages en établissement scolaire en 1ère et 2ème année. Il n'est pas fait état des enjeux liés à la formation tout au long de vie, ni de la possibilité de suivre le master à distance. La formation accueille des étudiants en situation de handicap, en leur offrant les aménagements nécessaires. Il n'est pas fait état de l'accueil de sportifs de haut niveau dans le parcours EPS, ni des possibilités de validation des acquis de l'expérience ou de la validation des études supérieures.

L'approche par compétences est au cœur de la formation, en s'appuyant sur le référentiel des compétences des enseignants. La formation est bien définie en blocs de compétences. L'existence d'échelles descriptives analytiques ou globales permettent aux étudiants de s'autoévaluer ou se co-évaluer. Des modalités pédagogiques diversifiées sont mises en œuvre : formation en neurosciences, interdisciplinarité, pédagogie par le jeu, pédagogie inversée.

La formation par et à la recherche est bien présente tout au long des quatre semestres du master. Le développement de l'analyse réflexive est bien assuré par l'acquisition d'une méthodologie et d'une rigueur de la démarche scientifique.

2 des 5 unités d'enseignement (UE) sont centrées sur le développement des compétences professionnelles. La formation comporte des périodes de stage en établissement scolaire, en première année (stage d'observation et de pratique accompagnée - SOPA) et en 2ème année (stage en responsabilité pour les lauréats de concours ; stage de pratique accompagnée pour les non-lauréats de concours). Les stages SOPA sont fournis par l'institut de formation ou l'enseignement catholique (pas de recherche de stages pour les étudiants). Les lauréats des concours sont placés en stage en responsabilité en alternance et bénéficient d'un tutorat mixte (terrain et institut), conformément aux textes en vigueur.

La préparation de l'étudiant à l'international se traduit par le suivi d'une seule UE de langue vivante (placée en M1), permettant d'acquérir le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues, conformément au cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF.

La place du numérique est bien présente dans la formation, mettant en œuvre des pratiques pédagogiques interactives basées sur l'usage d'un environnement numérique de travail (dépôt de documents pour les étudiants, espace collaboratif, espace dédié aux classes virtuelles). Les étudiants bénéficient d'une formation

au numérique, en vue d'obtenir la certification PIX (en cours de développement). Cette formation au numérique est centrée sur l'utilisation pédagogique en situation d'enseignement.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique, ils connaissent l'existence du logiciel anti-plagiat à la disposition des enseignants.

### **Pilotage de la formation**

La composition des équipes pédagogiques - fournie en annexe du dossier - reflète une diversité et une adéquation des intervenants aux contenus de formation. Les formateurs professionnels sont très largement représentés. La liste des intervenants et leur qualité est connue des étudiants. La part des enseignements assurée par des EC est variable, voire très faible : 4 % des volumes d'enseignement à Angers, 16 % à la Roche sur Yon et 27 % à Tours. La part des enseignements assurée par des permanents est de 33 % à Angers ; ce qui est satisfaisant. Ces analyses ne sont pas possibles pour les autres équipes pédagogiques, faute d'information sur les statuts (EC ou autre, permanent ou vacataire).

Il n'est pas mentionné si l'équipe pédagogique est formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements, en particulier sur l'évaluation des compétences professionnelles du référentiel des compétences des enseignants.

Les différents parcours du master MEEF sont sous la responsabilité de deux responsables académiques 2nd degré. Dans les parcours, les moyens administratifs et pédagogiques semblent suffisants ; ils sont assurés sur chaque site par une assistante de formation ; une bibliothèque et des salles de travail sont à la disposition des étudiants dans chaque centre de formation.

Des organes de concertation sont organisés au niveau de l'UCO à travers un comité académique de formation et un groupe technique de formation. Un conseil de perfectionnement propre au master se réunit une fois par an, en mettant en avant l'écoute de la parole des étudiants. Un compte-rendu est rédigé et diffusé aux directeurs d'ISFEC. La composition détaillée du conseil de perfectionnement n'est pas fournie. Des organes de concertation sont aussi organisés au niveau des ISFEC. Des réunions avec les étudiants (ou avec leurs délégués) sont organisées une fois par semestre ou par trimestre, ainsi que des réunions avec les formateurs, les responsables d'année et la direction, en début et en fin d'année ; des conseils de perfectionnement des ISFEC se tiennent une fois par an, en amont du conseil de perfectionnement du master. Il n'est pas précisé si les conseils de perfectionnement disposent de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions.

La constitution du jury et le nom du président ne sont pas connus à l'avance des étudiants, ces informations n'étant définies par l'Université d'Angers que peu de temps avant le jury des semestres impairs (en février).

Les modalités de contrôle de connaissance et des compétences, qui sont celles des masters de l'Université d'Angers, sont connues des étudiants en début d'année scolaire, ou de semestre. Le détail des règles d'attribution des crédits européens est également mis à la disposition des étudiants. Des validations d'acquis sont possibles. Des compensations existent mais leur nature n'est pas précisée. Une seconde session d'examens est mise en place pour les étudiants n'ayant pas validé la formation en première session.

La prise en compte de l'engagement étudiant sous forme de dispenses d'enseignement ou de stages n'est pas mentionnée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs étudiants globaux et par parcours sont fournis et analysés. En revanche, le détail des effectifs par discipline au sein du parcours *Enseignement général* n'est pas fourni. Les modalités de recrutement (et en particulier les critères de sélection dans le parcours EPS) sont clairement présentées. L'attractivité de la formation est connue et analysée. Alors que le parcours EPS montre une forte attractivité, et des effectifs en hausse sur les trois années, le parcours enseignement général hors EPS marque une baisse sensible du nombre d'inscrits en M1 pour la dernière année, liée à une difficulté de recrutement dans certaines disciplines.

La réussite des étudiants à la formation ainsi qu'aux concours est également mentionnée. Le suivi des étudiants, dans les différentes situations (réussite ou non au M1, réussite ou non au concours) est bien renseigné. Le nombre d'étudiants non diplômés abandonnant la formation ou souhaitant se réorienter est très faible, voire nul.

Dans le parcours EPS, un suivi individualisé des étudiants est assuré tout au long de l'année du M1, permettant de faire un bilan et d'identifier la suite du parcours. En M2, l'insertion professionnelle des diplômés lauréats de concours est immédiate ; pour les diplômés non-lauréats, la grande majorité intègre le corps des enseignants suppléants de l'enseignement catholique, voire des professeurs contractuels de l'enseignement public. Il n'est

pas mentionné si des enquêtes sur le devenir des diplômés ou sur l'insertion professionnelle des non-lauréats sont menées.

La formation met bien en œuvre un processus d'amélioration des formations, à travers une autoévaluation qui permet de proposer des perspectives d'amélioration et d'évolution pertinentes. Si des conseils de perfectionnement sont bien mis en place dans les deux parcours, il apparaît que leur fréquence est insuffisante. Le parcours EPS envisage le passage d'un conseil de perfectionnement par an à deux.

### Résultats constatés

Les effectifs et leur évolution sont analysés. Alors que le M1 parcours EPS connaît une très forte hausse de ses effectifs, passant d'une cinquantaine à près de 80 sur 3 ans (avec la conséquence de devoir de fixer une capacité d'accueil), le M1 parcours *Enseignement général* hors EPS connaît des variations (liée aux places aux concours), passant de 130 à 145 (après un pic à 171 en 2018/2019).

Les taux de réussite et d'abandon sont identifiés et analysés pour les 2 années. En M1, le taux de réussite est proche de 90 % pour les EPS, et supérieur à 80 % hors EPS. Pour les M2 alternant, les résultats sont excellents, proches de 100 % en EPS, 90 % hors EPS sauf en 2018/2019 (70 %). Il est précisé que certains étudiants déjà titulaires d'un master peuvent faire le choix de ne pas valider la 1<sup>ère</sup> année, (surtout s'ils sont admis au concours), ou d'abandonner en seconde année le projet de valider le master MEEF (sans incidence sur la titularisation). Pour les M2 E&O (non lauréat-du concours à l'issue du M1), la réussite au concours est leur priorité, ce qui explique un taux de réussite au master moindre (le travail du mémoire difficilement compatible avec la préparation du concours). Ainsi, le taux de réussite est quasi nul pour les M2 E&O - EPS, supérieur à 80 % pour les M2 E&O hors EPS.

Aucune poursuite d'études n'est mentionnée, pas même au sein des laboratoires de recherche impliqués dans le master. La possibilité pour un étudiant diplômé du master MEEF de poursuivre son cursus par un doctorat n'est même pas mise en avant.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- La cohérence de la formation avec la finalité professionnelle.
- Le bon taux de réussite.
- Le bon positionnement de la formation au niveau régional.
- Une équipe pédagogique diversifiée, laissant une large place aux professionnels de terrain.
- L'approche par compétences.

### Principaux points faibles :

- Le faible volume d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs sur certains sites.
- La place limitée de la recherche et de l'ouverture à l'international.
- L'absence d'information sur le devenir des diplômés non lauréats aux concours.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré est une formation de qualité, répondant aux attendus. Cependant, les équipes pédagogiques de certains sites devraient être renforcées en enseignants-chercheurs. Mettre en place un suivi des diplômés non lauréats aux concours, permettrait d'adapter le parcours *Enseignement & Option* pour favoriser l'insertion professionnelle. Enfin, le développement et le renforcement des partenariats avec des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement à l'étranger permettraient d'instituer le continuum master-doctorat et d'ouvrir plus de perspectives d'insertion professionnelle à l'étranger.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Jury rectoral)

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 2nd degré des Facultés libres de l'Ouest (UCO) est en jury rectoral. Il a pour objectif de préparer aux concours du 2nd degré dans des disciplines de l'enseignement général des collèges et lycées généraux et technologiques ou les concours équivalents pour les professeurs enseignant dans les établissements privés sous contrat, et de former les enseignants lauréats.

La mention porte sur certaines disciplines (arts plastiques ; éducation musicale et chant choral ; philosophie ; sciences économiques et sociales) du certificat d'aptitude au professorat du 2nd degré, et sur la plupart des disciplines du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique et du concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel.

Cette mention comprend en 2<sup>de</sup> année de master (M2) 2 parcours : M2 alternants (M2 Alt) pour les étudiants lauréats des concours, parcours en formation par alternance ; M2 *Enseignement & option* (E&O) pour les non-lauréat au concours, parcours en formation initiale. Ce master est mis en œuvre à l'institut de formation des Facultés libres de l'Ouest aux métiers de l'enseignement, et à l'Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC) intégré à la Faculté d'éducation du campus angevin de l'UCO. Le parcours M2 Alt est également mis en œuvre sur 4 autres sites : ISFEC Bretagne, site de Rennes ; Institut supérieur Ozanam à Nantes associé au CNFETP de Rezé (Centre National de Formation de l'Enseignement Technique Privé) ; Institut missionné Aubépine à la Roche sur Yon ; ISFEC Saint Martin à Tours.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation vise à former les étudiants aux métiers de l'enseignement dans les disciplines présentes dans les parcours de la mention. Ces informations sont présentées aux étudiants au cours de la réunion de rentrée, et dans le livret de l'étudiant.

Le master est professionnalisant. Les connaissances et compétences professionnelles à acquérir s'inscrivent dans le respect du référentiel de compétences métier de 2013. Elles sont clairement affichées et apparentes dans les différents documents.

Ce master MEEF débouche sur les métiers de l'enseignement dans des établissements catholiques privés, ce qui est en adéquation avec les enseignements. Il est précisé que les étudiants lauréats des concours d'enseignement pourront exercer en tant que titulaires, et les non lauréats en tant qu'enseignants contractuels. Aucun débouché en dehors de l'enseignement n'est mentionné. La poursuite d'études n'est pas mentionnée. Un supplément au diplôme est fourni.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation sur les territoires est défini, à l'échelle locale, inter-régionale (trois académies de l'Ouest de la France), ainsi qu'à l'échelle nationale. L'UCO fait partie des cinq universités catholiques d'enseignement supérieur proposant des formations universitaires, les autres étant à Lille, Lyon, Paris et Toulouse. L'offre de formation est clairement présentée via le site des universités appelées « les Cathos ». Les passerelles entrantes et sortantes n'apparaissent pas clairement. Les partenariats entre les différents instituts d'enseignement supérieur privé sont mentionnés (Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique - ISFEC Angers, ISFEC Bretagne, ISFEC St-Martin, Institut supérieur Ozanam, Institut missionné Aubépine).

Le potentiel de recherche est bien présenté. Il s'agit de l'équipe de recherche "Pédagogies, socialisation et apprentissages". Le travail de recherche des étudiants est encadré par des enseignants-chercheurs (EC) ; des

actions conjointes sont menées (journées d'études, recherche-action etc.). Ce potentiel recherche assure une bonne articulation formation-recherche, et les objectifs de la formation s'inscrivent bien dans la politique de recherche des établissements. En revanche, il n'est pas fait mention d'un lien master-doctorat.

De nombreux liens existent avec le milieu professionnel, notamment le service d'accueil et d'aide au recrutement de l'enseignement catholique, les directions diocésaines et les tuteurs professionnels des établissements accueillant les étudiants. Dans certaines disciplines, des ressources pédagogiques sont mises à disposition des étudiants par l'association pour la formation à distance de l'enseignement catholique. Il est précisé que l'affectation des étudiants alternants sur des postes "berceaux" est gérée par les commissions de l'emploi. En M2 alternant, l'affectation sur les différents sites se fait selon le département d'affectation du stage en responsabilité. Lors de l'année d'alternance, des partenariats existent au niveau local (rencontres entre tuteurs universitaires et tuteurs de terrain, rencontre avec les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux), territorial (mutualisation de la formation didactique des disciplines entre ISFEC de la région) et national (FORMIRIS, chargée de la politique de formation des enseignants de l'enseignement privé sous contrat).

Aucun partenariat avec des établissements étrangers d'enseignement supérieur n'est mentionné. Aucune mobilité internationale des étudiants n'existe, ni entrante, ni sortante.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est conçue en 4 semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens). Elle est adaptée au projet professionnel des étudiants qui se destinent à l'enseignement en établissements privés. Les étudiants en situation de handicap sont accueillis et bénéficient d'aménagement. Il n'est pas indiqué si la formation est proposée en distanciel, ni si le diplôme est ouvert à la validation des acquis de l'expérience.

L'approche par compétence est au cœur de la formation. Structurée autour d'un tronc commun bien conçu reposant sur le référentiel de compétences métier (2013), la formation est articulée en 5 blocs de compétences : blocs disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mises en situation professionnelle. Les étudiants sont formés par et à l'approche par compétences, et l'autoévaluation et la co-évaluation sont encouragées.

La formation des étudiants de M2 non lauréats des concours repose sur des dispositifs originaux. En effet, le parcours *Enseignement et option* propose à chaque étudiant de construire un projet en interdisciplinarité en collaborant avec une équipe pluridisciplinaire, et il leur est aussi permis d'expérimenter la pédagogie par le jeu et la pédagogie inversée.

La formation par et à la recherche est bien présente tout au long des quatre semestres du master. Le développement de l'analyse réflexive est bien assuré par l'acquisition d'une méthodologie et d'une rigueur de la démarche scientifique.

2 des 5 unités d'enseignement (UE) sont centrées sur le développement des compétences professionnelles. Des stages d'observation et pratique accompagnée (SOPA) ont lieu en 1<sup>ère</sup> année de master (M1) et en M2 pour les non lauréats des concours. Ils durent 5 semaines au M1 et 6 semaines au M2 ; ces stages SOPA sont fournis par l'institut de formation ou l'enseignement catholique (pas de recherche de stages pour les étudiants). Les lauréats des concours sont placés en stage en responsabilité en alternance et bénéficient d'un tutorat mixte (terrain et institut), conformément aux textes en vigueur.

La préparation de l'étudiant à l'international se traduit par une UE de langue, placée en M1, conformément au cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, mais l'anglais est la seule langue proposée. Il n'y a pas de mobilité entrante, ni sortante.

Les étudiants ont une formation par et au numérique. La certification PIX est en cours de développement.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans les programmes. Les étudiants connaissent l'existence du logiciel anti-plagiat à la disposition des enseignants.

### **Pilotage de la formation**

Le master est sous la responsabilité de l'UCO qui délègue à un formateur, responsable du 2<sup>nd</sup> degré, la charge de mettre en place les maquettes et d'organiser les juries.

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. Elle est composée d'EC, d'enseignants titulaires d'un doctorat, de formateurs enseignants du secondaire recrutés à l'université à plein temps et de professionnels de terrain enseignant à mi-temps en établissements scolaires. La liste des intervenants et leur qualité est connue des étudiants. La composition des équipes par site appellent deux observations : un volume très faible d'enseignements assurés par des EC (notamment 2 % à Angers, 16 % à La Roche sur Yon, 0 % à Rennes), ou par des enseignants permanents (17 % à Angers). Un secrétariat assure les tâches administratives. Une bibliothèque et des salles sont à la disposition des étudiants quel que soit le site de formation où ils se trouvent.

Plusieurs instances permettent d'assurer le pilotage du master MEEF : le comité académique de formation, le groupe technique de formation et le conseil de perfectionnement. Ce dernier réunit une fois par an les responsables de la formation, des formateurs et les délégués étudiants. Des compte-rendu sont joints.

Les modalités d'évaluation et les règles d'attribution des crédits européens sont clairement inscrites dans les maquettes jointes. Les étudiants n'ayant pas validé leurs UE en première session peuvent bénéficier d'une seconde chance. Des compensations existent mais leur nature n'est pas précisée. Les étudiants peuvent aussi demander des dispenses d'UE s'ils viennent d'un autre établissement.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs étudiants globaux et par parcours en M2 sont fournis, sans le détail des effectifs par discipline et site. Les modalités de recrutement sont clairement présentées.

La réussite des étudiants à la formation ainsi qu'aux concours est également mentionnée. Le suivi des étudiants, dans les différentes situations (réussite ou non au M1, réussite au concours en M1) est bien renseigné. Le nombre d'étudiants non diplômés abandonnant la formation ou souhaitant se réorienter est faible (au maximum 12 %), sauf pour le M1 2017/2018 (3 sortants pour 6 inscrits).

En M2, l'insertion professionnelle des diplômés lauréats de concours est immédiate ; pour les diplômés non-lauréats, la grande majorité intègre le corps des enseignants suppléants de l'enseignement catholique, voire des professeurs contractuels de l'enseignement public. Il n'est pas mentionné si des enquêtes sur le devenir des diplômés ou sur l'insertion professionnelle des non-lauréats sont menées.

La formation met bien en œuvre un processus d'amélioration des formations, à travers une autoévaluation, proposant des perspectives d'amélioration et d'évolution pertinentes.

Si des conseils de perfectionnement sont bien mis en place dans les deux parcours, il apparaît que leur fréquence est insuffisante.

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont très faibles en M1 (entre 6 et 12), un peu plus importants en M2 Alt (entre 16 et 22), faibles en M2 E&O (0 pour la promotion 2018/2019, et sinon 7). Ces faibles effectifs sont en adéquation avec le nombre de postes offerts aux concours.

Les taux de réussite sont supérieurs à 80 %, souvent proches de 90 %.

Près de 70 % des étudiants de M2 sont dans le parcours M2 Alt (et même 100 % en 2018/2019), ces étudiants lauréats du concours deviennent enseignants titulaires de l'enseignement privé catholique après leur M2. Les autres diplômés sont en général recrutés comme enseignants contractuels ; il est dommage de ne pas disposer d'une information plus précise sur le devenir de ces diplômés (au maximum un quart de la promotion).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une formation cohérente avec la finalité professionnelle.
- Une maquette unique, claire et bien équilibrée.
- Un suivi de proximité permis par les petits effectifs et une bonne réussite des étudiants.

**Principaux points faibles :**

- Le faible volume d'enseignement assuré par des enseignants-chercheurs.
- La place limitée de la recherche et de l'ouverture à l'international.
- Le manque de suivi des diplômés non lauréats aux concours.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master MEEF 2nd degré est une formation de qualité, répondant aux attendus. Cependant, il conviendrait d'étoffer certaines équipes pédagogiques par le recrutement d'enseignants permanents et l'intégration d'enseignants-chercheurs. Mettre en place un suivi des diplômés non lauréats aux concours, permettrait d'adapter le parcours *Enseignement & option* pour favoriser l'insertion professionnelle. Enfin, le développement et le renforcement des partenariats avec des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement à l'étranger permettraient d'instituer le continuum master-doctorat et d'ouvrir plus de perspectives d'insertion professionnelle à l'étranger.

# MASTER SCIENCES SOCIALES

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

## Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales* des Facultés libres de l'Ouest (UCO) est une formation professionnalisante organisée autour de deux parcours : *Ingénierie des ressources humaines* ; *Coaching professionnel, conseil et développement des ressources humaines*. Il a pour objectif de former des responsables capables d'occuper des fonctions au sein des directions des ressources humaines ou de les accompagner dans le cadre du coaching. La formation est portée par l'UCO, sous convention avec l'Université d'Angers et en partenariat avec l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA). Il est accessible à la fois, en formation initiale et en alternance ; les enseignements sont dispensés sur le site de l'UCO à Angers.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité du master *Sciences sociales* est clairement définie et vise à former et/ou à accompagner des responsables des ressources humaines capables en particulier d'exercer dans le domaine de la formation, de la gestion des carrières ou de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle s'appuie sur un socle pluridisciplinaire intégrant le droit, la gestion, l'économie, la psychologie, la sociologie. Les objectifs d'apprentissage sont affichés dans les livrets pédagogiques, accessibles aux étudiants sous format numérique et papier, ainsi que dans les livrets d'apprentissage.

Les connaissances et compétences à acquérir ainsi que les débouchés sont exposés, en adéquation avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles. Ils sont présentés lors des journées portes ouvertes ou lors de la présentation du master aux étudiants de licence. Les débouchés ciblent à la fois, des secteurs et des métiers identifiés (manager de la gestion des ressources humaines - GRH, chargé de formation, de l'emploi et des compétences ou du développement des ressources humaines, etc.) et prennent consistance tout au long du parcours avec la possibilité d'établir des contrats d'apprentissage.

La poursuite en doctorat est indiquée, cependant elle est marginale. Une seule étudiante en cinq ans s'est inscrite en thèse. Plusieurs moments dans l'année sont l'occasion de présenter la mention : journées portes ouvertes, journées professionnelles, communication auprès des étudiants de licence.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences sociales* associe trois établissements situés sur le campus d'Angers : l'UCO, l'Université d'Angers (UA) et l'ESSCA. A l'UCO, l'essentiel des enseignants-chercheurs (EC) provient de la Faculté de droit-économie et gestion. Deux laboratoires principaux accueillent les EC, le groupe de recherche Angevin en économie et management de l'Université d'Angers, et le ESSCA Research Lab. L'Université Catholique d'Angers n'a pas de laboratoire en propre. Dans l'environnement proche, d'autres masters se positionnent sur la formation aux ressources humaines, dont deux à Angers. Les autres sont localisés à Nantes, Cholet et Le Mans. Il est indiqué toutefois que la pluridisciplinarité, et sa forte orientation sur l'alternance sont la spécificité du master *Sciences sociales*. La stabilité des effectifs à l'entrée de la 1<sup>ère</sup> année de master (M1 - autour de 80 en moyenne sur les 3 dernières années) atteste de l'attractivité de la mention et de son identité.

Le master, ayant clairement une vocation professionnalisante et ciblant les métiers des ressources humaines, se tourne peu vers la recherche académique. Cependant, ce lien existe par la présence de conférences annuelles dans le cadre de la Chaire RH et du séminaire d'actualité. La formation à la recherche se matérialise par la rédaction d'un mémoire qui se déroule sur les deux années. Il fait l'objet d'une soutenance. En M1 et 2<sup>ème</sup> année de master (M2), des cours spécifiques sont dédiés à l'apprentissage des méthodes, soit dans des cours communs, soit dans des séances spécifiques à chaque parcours.

Les liens avec les mondes socio-économiques sont clairement affichés, sans indiquer s'ils font l'objet d'une contractualisation. Ils se manifestent par l'accueil de stagiaires, par les contrats d'apprentissage, par la

présence d'enseignants venant de l'entreprise, par leur présence aux journées professionnelles, ou bien encore dans les conseils de perfectionnement. Le master entretient aussi des liens privilégiés avec des associations professionnelles (l'association nationale des directeurs ressources humaines - DRH), avec la Chambre de commerce et de l'industrie des Pays de la Loire, ou l'Ordre des conseillers en RH du Québec.

Le master a principalement deux partenariats avec des universités étrangères ayant donné lieu à des conventions, Rimouski au Canada, l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Les étudiants peuvent y réaliser une partie de leur cursus, mais il n'est pas donné de précision quant aux effectifs. Le partenariat semble surtout concerner les enseignants, comme en atteste le tableau de l'équipe pédagogique.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La mention est déclinée en unités d'enseignements (UE) délivrant des crédits européens sur quatre semestres. L'intégralité du 1er semestre est en tronc commun. Au 2nd semestre, une amorce de spécialisation se dessine à partir d'un choix d'options, choix qui orientera aussi le mémoire et le stage. Le 3ème semestre (M2) est de nouveau organisé autour d'un tronc commun, et le dernier semestre propose des enseignements différents en fonction des parcours. Ainsi, si la spécialisation est progressive, la part des cours en tronc commun demeure importante. A la lecture de l'offre de formation, cette organisation est cohérente puisque la base de l'enseignement repose sur une expertise des métiers des ressources humaines, ce qui sous-entend que les métiers de coaching sont eux aussi très largement associés à cet univers. Le parcours *Coaching professionnel, conseil et développement des ressources humaines*, comme l'intitulé l'indique, peut alors apparaître comme une spécialisation des métiers des ressources humaines, et non comme une voie autonome à part entière.

La formation est largement ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Le contrat d'apprentissage peut se faire sur les deux années, ou seulement en M2. En conséquence, l'emploi du temps est organisé afin de s'adapter aux différentes configurations. Chaque année, les étudiants se répartissent en deux groupes qui ont ou des cours en début de semaine, puis sont en entreprise le reste de la semaine, ou alternent en fonction des semaines. Pour les étudiants n'ayant pas de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, les moments libérés sont dédiés aux stages (3 mois minimum en M1, 4 en M2). Les dossiers de la validation des acquis par l'expérience et des études supérieures sont traités par l'Université d'Angers, mais le nombre de candidatures par an n'est pas précisé. La formation à distance est évoquée, mais ne peut-être que partielle. Quelques étudiants sont inscrits sous le régime de la formation continue (pas de données). La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap.

Le master comporte un référentiel de compétences organisé par blocs de compétences. Il propose aussi une « démarche Portfolio » où ce sont les étudiants qui évaluent leurs propres compétences. Des innovations pédagogiques sont évoquées, dont plateformes pédagogiques permettant l'usage d'outils collaboratifs, espace de coworking... proposés par l'établissement. Les compétences transversales sont soulignées comme appartenant pleinement à la formation, elles concernent le digital et les enjeux comportementaux.

La formation par la recherche est présente uniquement sous la forme de la rédaction d'un mémoire réalisé en deux étapes sur les deux années. La 1ère année, les étudiants exposent un projet de recherche ; en 2nde année, ils l'alimentent à partir de leurs expériences en situation dans le cadre des stages ou de l'apprentissage. Les mémoires orientent les choix de parcours. Ils font l'objet d'une soutenance face à un EC et à un professionnel de la fonction RH.

Le master donne une place importante à la professionnalisation à travers l'alternance ou les stages, les interventions de professionnels, un programme optionnel d'initiation à l'entrepreneuriat, les compétences digitales et comportementales considérées comme centrales pour favoriser l'adaptabilité à différents contextes professionnels.

La dimension internationale se fait essentiellement à travers l'apprentissage de l'anglais (35 heures), des enseignements dispensés en anglais (55 heures) avec une préparation au *test of english for international communication* et des séminaires sur la gestion internationale des ressources humaines. En ce qui concerne la mobilité sortante, il est indiqué que les étudiants sont fortement encouragés à faire leur 2ème semestre du M1 soit au Canada, soit en Belgique, dans les deux universités partenaires. Le nombre de mobilités sortantes n'est pas précisé, mais il est précisé que l'alternance est un frein à la mobilité. Trois ou quatre étudiants étrangers s'inscrivent chaque année, mais pour ces étudiants, l'accès aux stages et aux contrats d'apprentissage demeure difficile.

La place du numérique est classique. Elle se matérialise par l'existence de plateformes pédagogiques, d'espaces de coworking et tableaux interactifs. Le master intègre des enseignements sur la digitalisation des RH, mais il n'est pas précisé le type de logiciel ou progiciel utilisé, ce qui est dommage.

La sensibilité à l'intégrité scientifique est introduite dans les cours de méthodologie, par l'évocation du plagiat et le recours aux logiciels anti-plagiat. Les enjeux éthiques sont appréhendés lors de demi-journées animées par la Chaire "Éthique et innovation" de l'établissement.

### **Pilotage de la formation**

La formation est assurée par une équipe pédagogique diversifiée comprenant des EC (pour environ 45 % du volume horaire), venant principalement des établissements universitaires d'Angers (UCO, UA et ESSAC), et des intervenants extérieurs issus des mondes professionnels, travaillant soit en libéral soit dans des organisations. Le pilotage est assuré par la direction des études, le responsable de département (coordination enseignement et recherche), le responsable de diplôme (garant de la conformité de la formation à la maquette) et les responsables d'année (interlocuteur direct des étudiants et intervenants). Plusieurs domaines (contrat d'apprentissage, jury de diplôme, mémoire) font l'objet d'une prise en charge spécifique par un enseignant. Le master dispose de moyens administratifs satisfaisants : assistant administratif et deux responsables de la professionnalisation et des stages. Aucune indication n'est donnée sur les réunions de l'équipe pédagogique (issue de multiples établissements et entreprises).

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an. Il est composé « de 2 responsables RH, d'une représentante de l'ANDRH, d'un formateur-consultant, de 3 EC de l'UCO, de la responsable des études de l'ESSCA, de 2 représentants étudiants et de 2 anciens étudiants ». Les comptes rendus montrent une réelle réflexion sur les améliorations à apporter, par exemple le renforcement des enseignements sur la gestion de la paye.

Des évaluations des enseignements par les étudiants sont réalisés à la fin de chaque semestre, chaque intervenant reçoit l'évaluation qui le concerne. Ces évaluations font l'objet de discussions en conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement détaillées dans la maquette, combinant différents modes d'évaluation (écrit, dossier, oral) et respectant le principe de seconde chance. Ces modalités sont communiquées aux étudiants par différents moyens : maquette, livret pédagogique distribué à la rentrée, et explications apportées par les enseignants et responsables de formation.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le dispositif d'assurance qualité se manifeste à travers plusieurs types d'information : effectifs et attractivité, taux de réussite, devenir des diplômés et processus d'amélioration continue.

Les informations témoignent de l'attractivité de la formation. Le recrutement dans la mention se fait sur la base d'un entretien avec les candidats. Depuis 2017, en moyenne, 130 dossiers en M1 sont étudiés et 80 étudiants s'inscrivent.

L'UCO réalise des enquêtes formelles et systématiques à 6 et à 30 mois, également en s'appuyant sur les différents contacts informels dans les mois et les années qui suivent la sortie de formation (page LinkedIn de la chaire RH, remise des diplômes, rencontre avec les alumni à l'occasion des conférences organisée par l'institut des sciences du travail, etc.). Une enquête auprès de cinq dernières promotions a été réalisée en complément avec un fort taux de retour (64 %). Ces enquêtes sont approfondies avec des indications sur le mode d'obtention de l'emploi et délai d'obtention du 1er emploi, le type de contrat de travail, le salaire brut mensuel, le degré de satisfaction sur l'emploi et le temps de travail, le degré de correspondance de l'emploi avec la formation, etc.

Le taux de réussite et le devenir des diplômés sont communiqués aux responsables de formation et conseil de perfectionnement, mais également aux étudiants sur le site internet de l'UCO.

### **Résultats constatés**

Les effectifs oscillent entre 73 et 94 étudiants inscrits en M1 depuis 2017. En 2<sup>nd</sup>e année, un nombre important d'étudiants intègre la formation (une trentaine environ). Les étudiants sont en quasi totalité non boursiers sur les deux dernières promotions, issus en grande majorité des autres régions françaises pas à proximité (ce qui montre un recrutement national). Un nombre - considéré insuffisant - d'entre eux sont issus de la licence *Sciences sociales et/ou d'Économie-gestion* de l'UCO. Le nombre d'étudiants en alternance est variable en M1, une vingtaine par an sur les deux promotions mais seulement 8 en 2019/2020, il est en progression en M2, passant d'une vingtaine par promotion à plus de 30 sur les deux dernières promotions.

Les taux de réussite en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année sont élevés, proches de 90 %. Depuis 2017, les abandons ou réorientations sont rares (au maximum 3 étudiants par année). L'enquête interne, réalisée auprès des étudiants inscrits entre 2014 et 2019, comme celle conduite par l'observatoire de la vie étudiante 6 mois après l'obtention

du diplôme, donne des taux d'insertion professionnelle conséquent. A 6 mois, 80 % des répondants sont en emploi et la proportion de ceux qui ont un contrat à durée indéterminée oscille autour de 50 %.

Les débouchés correspondent aux orientations de la formation et se situent principalement dans le secteur privé. L'enquête à 30 mois montre un taux d'insertion professionnelle d'environ 90 %, avec au maximum 15 % des répondants en contrat à durée déterminée (essentiellement des contractuels dans la fonction publique). L'enquête sur les cinq dernières promotions précise le type d'entreprises et d'emplois, emplois en quasi totalité en adéquation avec la formation. Un tiers des diplômés environ s'oriente vers des cabinets indépendants. Très peu d'étudiants poursuivent des études après le master, à l'exception d'une étudiante en cinq ans, aucun ne s'oriente vers le doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Le fort taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Le bon positionnement dans le monde économique avec une part importante des contrats d'alternance.
- Un master pluridisciplinaire orienté vers la gestion des ressources humaines.
- La mobilisation de l'approche par compétences.

### Principaux points faibles :

- Une spécialisation tardive des parcours (à partir du M2).
- Le faible adossement à la recherche.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences sociales* est une formation de qualité, avec un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle. Cependant, la spécialisation des parcours devrait intervenir plus tôt afin de donner plus de visibilité à la formation, et une place plus importante pourrait être accordée à la recherche. Les perspectives d'amélioration envisagées sont encouragées, notamment les actions pour assurer le continuum licence/master au sein de l'UCO, et le soutien aux pédagogies innovantes via une hybridation du présentiel et distanciel. Afin de donner plus de visibilité à la formation, une réflexion pourrait être engagée sur l'intitulé du master : gestion des ressources humaines, compte tenu d'une équipe composée majoritairement d'EC en sciences de gestion et du volume d'enseignements en sciences de gestion.

# MASTER SOCIOLOGIE

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Jury rectoral)

## Présentation de la formation

Le master *Sociologie - Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire* (MDTESS) des Facultés libres de l'Ouest (UCO) est une formation professionnalisante organisée autour de deux parcours : *Conception, animation, évaluation des projets de développement territorial* (CAPDEV) et *Organisation, développement et gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire - ESS* (ODGESS). L'essentiel de la formation est dispensé au sein du campus UCO-Angers, et pour le parcours ODGESS, en partie à l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA). Le master est ouvert en formation initiale, continue et par alternance.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité du master MDTESS est clairement définie et vise l'accès aux métiers du territoire et du développement solidaire de ses institutions, de ses entreprises. Les objectifs d'apprentissage sont affichés dans les livrets pédagogiques, accessibles aux étudiants sous format numérique et papier.

Les connaissances et compétences à acquérir sont exposées, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Elles sont présentées lors des journées professionnelles ou lors de la présentation du master aux étudiants de licence. Des liens étroits avec le milieu socio-économique permettent aussi de faire connaître la formation. Un supplément au diplôme existe.

La formation s'appuie sur des enseignements méthodologiques et disciplinaires communs aux deux parcours, et sur des connaissances spécifiques aux deux domaines professionnels visés : projets de développement territorial ; développement et gestion des entreprises de l'ESS. Les informations sur les débouchés sont portés à la connaissance des étudiants dans le livret des enseignements et présentés sous trois rubriques : Animation et développement des territoires, conduite de projet ; Développement, encadrement et direction de structures de l'ESS ; Enquêtes, études, diagnostic et évaluation.

Les modalités de poursuite d'études sont communiquées aux étudiants, relayées par les doctorants lors des journées professionnelles organisées par l'établissement. Néanmoins, il n'y a aucune poursuite en doctorat depuis 2016.

### Positionnement dans l'environnement

Au sein de l'établissement, le master s'inscrit dans la Faculté des sciences humaines et sociales (et précisément son Institut des sciences de la société) en lien avec l'ESSCA où se déroule une partie d'un des parcours de 2ème année de master (M2). D'autres masters assez proches existent en région, à l'Université d'Angers, mais aussi de Nantes et de Rennes avec lesquelles les enseignants-chercheurs (EC) du master entretiennent des liens, ou encore l'Université du Mans. Le master est présenté complémentaire de l'offre locale et régionale.

Les EC sont rattachés à plusieurs laboratoires de recherche qui n'appartiennent pas à l'établissement. Les deux principaux laboratoires sont le Centre Nantais de Sociologie (Unité mixte de recherche - UMR 6025) et Espaces et Sociétés (UMR 6590) à Rennes, reflétant la pluridisciplinarité de l'équipe. Une équipe de recherche (Sujets, sociétés, territoires, temporalités) est constituée au sein de l'établissement. Le master qui présente principalement une vocation professionnalisante et cible les secteurs du développement du territoire et de l'économie sociale et solidaire se tourne peu vers la recherche académique. Cependant, le lien avec la recherche existe par la présence de conférences annuelles obligatoires, une à deux par année. La formation à la recherche se matérialise par la rédaction de deux mémoires, faisant l'objet de soutenance, pour lesquels en 1ère année de master (M1) et en M2 des cours spécifiques sont dédiés, mêlant les deux parcours.

Les liens avec les mondes socio économiques, dits partenariats de proximité, sont affichés, sans précision quant à leur formalisation. Ces liens se manifestent par l'accueil de stagiaires, par le recrutement des étudiants

diplômés, par leur présence aux journées professionnelles, par une présence conséquente en tant qu'intervenants dans l'offre de formation, ou bien encore dans les conseils de perfectionnement.

Des partenariats sont indiqués avec plusieurs universités (Belgique, Canada, Espagne...) et mentionnent « 23 places », sans préciser si des échanges réels ont eu lieu. En général, deux étudiants par an réalisent leurs stages à l'étranger (Cambodge, ou Grèce).

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master est décliné en unités d'enseignements (UE) délivrant des crédits européens sur quatre semestres. L'intégralité de la 1ère année est en tronc commun et la spécialisation par parcours n'intervient qu'en 2ème année. Les étudiants entrent donc assez tardivement dans les parcours.

La formation est largement ouverte aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et organise l'emploi du temps sur le rythme alterné entre semaines consacrées aux séminaires et périodes en entreprise : 4 semaines de séminaire (rentrée), puis 2 semaines stage ou alternance et 1 semaine séminaire. En M2, entre 2017 et 2019, la part des étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation constitue les deux-tiers des effectifs.

La formation est aussi ouverte à la formation continue et propose de réaliser une scolarité sur deux années. En revanche, il est indiqué que la validation des acquis par l'expérience et des études supérieures (VAE et VES) n'est plus proposée, sans apporter d'explications ; choix qui étonne compte tenu du positionnement du master. La formation à distance n'est pas proposée, mais une réflexion est en cours. Enfin, les étudiants à besoins spécifiques (situation de handicap, sportif de haut niveau) bénéficient des structures et dispositifs de l'établissement.

La structuration de la formation par l'approche compétences est initiée à travers un tableau récapitulatif des grandes compétences, mais les UE ne sont pas encore définies par bloc de compétences. Des séminaires « de suivi et d'analyse de la pratique et de la posture professionnelle » offrent aux étudiants la possibilité d'évaluer leurs acquis.

La formation par la recherche est présente sous différentes formes, notamment par la présence d'EC, la conduite d'enquêtes empiriques, des conférences annuelles de méthode, des ateliers documentaires, la rédaction de deux mémoires. Chaque année, des étudiants réalisent des stages longs dans le cadre d'un projet de recherche mené par un EC.

Outre les rencontres de professionnels (Jours professionnels), les compétences transversales liées à l'insertion professionnelle sont principalement évoquées à propos de l'alternance et des stages. Obligatoires et d'une durée minimale de 15 semaines par an, les stages font l'objet d'une évaluation, UE spécifique non compensable, et d'un suivi par des tuteurs. Les étudiants ont la possibilité d'obtenir un certificat d'étudiant entrepreneur en suivant un parcours de formation action.

La préparation à l'international se fait uniquement à travers les enseignements d'anglais ; il n'y a d'enseignements disciplinaires en langues étrangères. Les stages à l'étranger sont rares (2 étudiants par an). Le nombre de mobilités entrantes ou sortantes n'est pas indiqué.

La place du numérique est classique. Elle se matérialise par l'existence de plateformes et d'espaces collaboratifs de l'UCO, non spécifiques à la mention.

La sensibilité à l'intégrité scientifique est introduite dans les cours de méthodologie, par l'évocation du plagiat, par des cours consacrés aux questions éthiques pour le parcours Economie sociale et solidaire, et le recours aux logiciels anti-plagiat.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique comprend des EC titulaires à l'UCO ou à l'ESSCA, des EC venant d'autres structures (Université de Nantes ou Paris Diderot), des doctorants en sciences sociales, des professionnels (dont un tiers titulaires d'un doctorat) assurant environ la moitié du volume d'enseignements. Si les EC assurent environ 30 % des enseignants, les enseignants permanents de l'UCO en assurent moins de 20 %. L'équipe pédagogique repose en quasi totalité sur les vacataires, ce qui est bien trop important.

Un EC de l'UCO est à la fois responsable du master, et deux parcours en M2. Un autre EC de l'UCO est responsable du M1. La formation dispose des moyens humains et matériels pour la partie administrative. Les réunions pédagogiques ont lieu entre responsables pédagogiques deux fois par an, avec la présence active des responsables de l'établissement. Les conseils pédagogiques (3 par an) comprennent les responsables,

l'assistant pédagogique et administratif. Ce mode de fonctionnement est peu propice aux échanges au sein de l'équipe pédagogique, composée essentiellement de vacataires.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est composé des responsables pédagogiques, de personnes issues du monde socio-économique, des représentants étudiants et d'anciens étudiants. Il donne lieu à un compte rendu montrant certaines difficultés, par exemple : nombres d'heures d'anglais insuffisant, forte hétérogénéité des profils.

Les modalités de contrôle des connaissances sont connues et diffusées auprès des étudiants ; elles respectent le principe de seconde chance. Le master est doté d'un jury rectoral depuis 2019-2020.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement se fait sur la base d'un entretien avec les candidats réalisé par les deux responsables de la formation. Les candidatures sont déposées via un dossier téléchargeable, le nombre de candidatures n'est pas précisé. Les flux d'étudiants, y compris les sortants non diplômés, sont connus avec précision : boursiers ou non, origine géographique. Les taux de réussite sont également connus. Ces différentes informations sont prises en compte lors du conseil de perfectionnement.

La formation connaît le devenir de ses diplômés à travers une enquête faite à 6 mois à l'occasion de la remise du diplôme, mais les taux de retour sont faibles (36 % pour les diplômés 2018 et 2019). Les résultats de l'enquête sur les cinq dernières promotions ne sont pas disponibles. L'état des lieux à partir du réseau social LinkedIn indique juste l'entreprise, le département ou pays et la fonction.

Le processus d'amélioration continue repose sur l'évaluation des enseignements transmise au responsable de formation, le conseil de perfectionnement réuni annuellement et le conseil pédagogique réunissant les responsables de formation et des représentants étudiants.

### **Résultats constatés**

Sur les trois dernières années, les effectifs sont faibles et très variables en M1, entre 10 (2019/2020) et 20 étudiants, environ une trentaine en M2. L'interprétation des données invite à l'extrême prudence du fait de la faiblesse des effectifs. Le nombre d'étudiants en formation par alternance ou formation continue est variable : très faible en M1 (entre 2 et 6 sur la promotion 2018-2019), de l'ordre d'une dizaine en M2 sur les promotions 2016/2019. Sur cinq ans, il y a eu 3 demandes de VAE.

Le taux de réussite en M1 est en baisse, passant de plus de 85 % à 66 % (2019/2020) sans inclure les étudiants ayant abandonné. Les taux de réussite en M2 sont de l'ordre de 80 %. Les abandons sont très rares, sauf pour la dernière promotion (2019/2020) : 1 abandon en M1 et 4 en M2. Les taux de réussite sont conformes aux attentes, mais la baisse de la réussite en M1 mérite attention.

Les enquêtes à 6 mois (diplômés 2018 et 2019) sont peu exploitables, avec un taux de retour de 36 %, faible au regard des petits effectifs. Pour 2019, sur 10 répondants (28 à enquêter), 8 ont un emploi, 2 considèrent que leur emploi est peu en lien avec la formation, et 3 peu en lien avec leur niveau de formation. Aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat depuis 2017.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une formation ouverte sur le monde socioéconomique (développement des territoires et économie sociale et solidaire) avec des contrats d'alternance.
- Le conseil de perfectionnement intégrant des anciens diplômés.

### **Principaux points faibles :**

- Le déclin des effectifs en M1 en 2019-2020.
- Le positionnement fragile au regard des masters relativement similaires en région.
- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique composée essentiellement de vacataires

- La spécialisation tardive à partir seulement du M2.
- Le suivi des diplômés très insuffisant.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Sociologie*, destiné à former des spécialistes en développement des territoires et économie sociale et solidaire, présente des taux de réussite satisfaisants. Cependant, il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs permanents. D'autres pistes d'amélioration à court terme devraient être envisagées, notamment : développer la communication sur la formation auprès des étudiants et l'environnement socio-économique pour renforcer l'attractivité et développer les propositions de contrats en alternance ; rendre plus lisible les deux parcours et mettre en place un réel suivi des diplômés afin de s'assurer de leur adéquation avec les attentes du monde professionnel.

Le projet de création d'un 3ème parcours orienté transitions écologiques et solidaires, ne démontre pas sa pertinence au regard des faibles effectifs et du manque de lisibilité des deux parcours, mais aussi de l'équipe pédagogique actuelle reposant essentiellement sur des vacataires. La réflexion en cours sur l'adossement des deux parcours au master *Sciences sociales* ne peut qu'être encouragée, à condition d'étendre cette réflexion sur le positionnement des deux parcours dans l'offre de formation régionale.

# MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

## Établissement(s) :

Université du Mans  
Facultés libres de l'Ouest

## Présentation de la formation

L'Université du Mans propose en formation initiale un master Activités Physiques Adaptées et Santé (APA-S) co-accréditée avec quatre universités : l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Poitiers, l'Université de Rennes 2 et la Faculté libre de l'Ouest Angers.

La formation de master APA-S comprend quatre parcours répartis sur les cinq universités co-accréditées :

- le parcours « Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice » (IRHPM) sur les Universités du Mans et de Poitiers
- le parcours « Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices » (APPCM) à l'Université Rennes 2
- le parcours « Prévention-Santé » à l'Université Bretagne Occidentale
- le parcours « Sport, Santé, Éducation, Réentraînement » à l'Université d'Angers

L'objectif de la formation est de développer une expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et bien détaillés. Le master APA-S vise à former des étudiants dans les domaines de l'expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé, à l'aide d'enseignements en physiologie humaine, biomécanique et psychologie.

Le master propose quatre parcours complémentaires axés chacun sur une spécialisation en lien avec (i) le vieillissement et le handicap (parcours « Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice » (IRHPM)) , (ii) les pathologies métaboliques, cardio-respiratoires, cancéreuses et motrices (parcours « Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices » (APPCM)), (iii) l'expertise en activité physique adaptée et en éducation thérapeutique du patient (parcours « Prévention-Santé ») et (iv) l'éducation pour la santé, la prise en charge de populations spécifiques et le réentraînement de sportifs et/ou sportifs blessés (parcours « Sport, Santé, Éducation, Réentraînement »).

Les débouchés de la formation sont précis, détaillés et cohérents avec les objectifs de la formation. Ils sont présentés aux étudiants lors des réunions de rentrée, en parallèle avec les retours des enquêtes réalisées par les services de l'université.

Les taux d'insertion sont très satisfaisants (entre 89 et 100%) entre 18 et 30 mois après diplomation, dans les secteurs d'activités et métiers visés par la formation. Le supplément au diplôme est fourni et complet. La fiche RNCP non fournie est en cours de validation.

### Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales, à l'échelle interrégionale. La co-accréditation du master sur cinq universités permet la mutualisation des enseignements et des intervenants, tout en garantissant une bonne complémentarité et une dynamique, faisant des différences de fonctionnement des différents sites une force une richesse pour les étudiants. En l'état du dossier, le manque d'information sur des projets à l'international est d'autant plus regrettable.

Le lien avec la recherche est exposé avec précision, tant au niveau des intervenants que des laboratoires concernés. Chaque parcours est adossé à un ensemble de laboratoire (équipes d'accueil ou UMR) spécialisées dans les domaines spécifiques de chaque parcours, ce qui offre aux étudiants un environnement et des perspectives de qualité, en particulier en doctorat. Les implications de l'équipe pédagogique au sein des structures de recherche sont renseignés. Le profil et la proportion des intervenants académiques sont très bien détaillés. 20 à 30 % soient assurés par des professionnels provenant du secteur de la santé, de l'activité physique adaptée, du sport ou de l'entreprise qui accueillent également des étudiants en stage.

De nombreuses conventions sont signées avec des établissements universitaires étrangers (Ukraine, Espagne, Tunisie, Canada, par exemple), ainsi qu'une co-diplomation avec le Chili. Si ces conventions permettent assez classiquement l'accueil d'étudiants étrangers, quelques données permettant de juger si ces conventions renforcent l'attractivité internationale de la formation auraient été bienvenues. Un projet de master européen est précisé, mais sans détails précis.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation conçue classiquement autour de quatre semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun notamment lors des semestres impairs du master, d'un bloc disciplinaire en M1 et de blocs de professionnalisation en M1 et M2 formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec les objectifs de la formation. Des spécificités et des unités d'enseignements diffèrent selon les parcours et les sites universitaires où la formation est dispensée. Seul l'exemple d'un parcours est cité.

La validation d'un projet d'Ecole Universitaire de Recherche - Digisport est évoquée et témoigne d'une volonté d'innovation qui aurait pu être davantage mise en valeur.

La formation est accessible en formation initiale, en formation continue et dans le cas de reprise d'études. Les étudiants en situation de handicap sont accueillis grâce au respect des règles d'accessibilité de ce type de public. L'adaptation des modalités d'évaluation des connaissances (tiers temps) est mise en place en association avec la cellule handicap de l'université. Des validations d'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES) sont proposées, mais aucune donnée quantitative ne permet d'évaluer ces processus. L'approche par compétences est mise en place au sein de la formation, en accord avec le référentiel de formation du master STAPS. Les compétences décrites en quatre types (transversales et linguistiques, disciplinaires, professionnelles, spécifique spécialisée) sont détaillées dans le dossier, mais aucune information complémentaire comme un livret de compétences par exemple ou l'évaluation des compétences n'est précisée.

L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche associés permet la mise en place d'initiatives pertinentes en termes de recherche. Des éléments de formation par et à la recherche sont mis en place au cours des deux années. On regrette le manque d'informations à propos de « partenariats particuliers » mis en place pour réaliser des travaux de recherche/recherche clinique dans des structures professionnelles d'autant plus que, si l'accent est mis sur les stages, leur encadrement n'est jamais assuré par des professionnels. Les dispositifs mis en place pour la formation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique est satisfaisante en accord avec les exigences du futur cadre d'exercice des étudiants.

La place de l'anglais est conforme aux exigences d'une formation de master bien adossée à la recherche. Les données relatives à la mobilité internationale restent insuffisantes pour une évaluation objective.

La place accordée au numérique semble suffisante. Des technologies du numérique sont enseignées pour un usage dans différents secteurs professionnels et les étudiants sont initiés à l'usage de différents logiciels. Des informations complémentaires permettraient d'évaluer la pertinence de ces pratiques.

### **Pilotage de la formation**

Les équipes de formations sont pluridisciplinaires et incluent des universitaires, des ingénieurs pédagogiques, des enseignants APAS, des professionnels de santé. Il y a sur chaque site universitaire, au moins un responsable de master référent bien identifié par les étudiants, il y a sur certains sites un responsable par année de cursus. La formation dispose de moyens administratifs (secrétariat) et pédagogiques (salles, bibliothèques, salles informatiques, ...) suffisants. Les enseignements sont assurés en présentiels et ont lieu au sein des UFR ou des département STAPS selon les sites universitaires.

Le pilotage est classique et assuré par les responsables de formations de chaque site (recrutement des étudiants, suivi des stages, organisation des jurys...).

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention et concerne l'ensemble des sites et des parcours. Un pré-conseil est organisé sur chaque site avant la réunion du conseil de perfectionnement de la mention. Il n'est pas mentionné la périodicité de réunion de ce conseil. Un compte rendu est fourni dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances semble classique. Elles sont présentées aux étudiants lors des réunions de rentrée et sont votés à l'échelle de l'établissement. L'absence d'informations détaillées ne permet de juger de leur adéquation avec les attendues de la formation et l'évaluation des compétences. Il n'y a pas non plus d'information sur les modalités d'évaluation des stages.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le conseil de perfectionnement aborde l'ensemble des points essentiels tels que le suivi des stages, l'évaluation des enseignements, les pistes d'améliorations possibles. Les taux de réussite sont également présentés et analysés par le conseil de perfectionnement. Ils sont compris entre 95 et 98 % en M1 et du même ordre d'idée sur l'ensemble des sites de la formation. Les étudiants de M1 poursuivent leur cycle au sein de leur formation. En M2 les taux de réussite sont proches de 100 %, ce qui est classique en fin de master.

Une analyse très pertinente de type SWOT (forces, faiblesses, menaces, axes de progression) permet d'identifier les points forts et les points faibles. Il ressort de cette analyse que la formation permet une bonne insertion de ses étudiants et propose une bonne participation des professionnels dans la formation. Les principales menaces résident dans les difficultés d'accueil des étudiants en stage et de leur rémunération ainsi qu'une faible ouverture et attractivité vers l'international.

## Résultats

Les effectifs sont stables au cours des trois dernières années ; les effectifs sont très différents selon les sites universitaires qui serait expliqué par la co-accréditation et le fait que les étudiants postulent sur les différents sites mais n'en retiennent qu'un. Une baisse des effectifs est observée pour l'année 2019/2020 pour l'ensemble des parcours.

Les données relatives à la réussite des étudiants sont complètes. Les pourcentages de réussite sont compris entre 86 et 100 % en M2 quel que soit le parcours considéré. Par contre en M1 ces pourcentages sont différents selon les parcours. Les faibles pourcentages de réussite en M1 (47 %) et les abandons signalés (11 en M1 et 4 en M2) auraient mérités d'être plus explicités.

Le suivi des diplômés est réalisé par les différents sites universitaires, 18 à 30 mois après la diplomation. Les données montrent dans l'ensemble une bonne adéquation entre les objectifs de la formations et les secteurs et métiers occupés par les diplômés. Si les enquêtes de devenir des diplômés sont très claires et précises en termes d'emplois occupés et secteurs d'activités pour la majorité des sites, celles fournies par le site du Mans sont trop générales.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est classique (points positifs, points négatifs, amélioration), et est analysé par le conseil de perfectionnement.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des objectifs de formation ambitieux et pertinents dans les environnements STAPS et Santé.
- Un bon adossement de la formation à la recherche.
- Une approche par compétences bien développée.
- Un positionnement inter-régional original.

### Principaux points faibles :

- Un pilotage à l'échelle de la mention trop parcellaire.
- Une politique à l'international à développer et insuffisamment explicitée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les fondements de ce master lui permettent de nourrir de solides ambitions. Si les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation sont souvent très succinctement exploitées, les documents joints au dossier apportent des compléments. Compte tenu de l'évolution récente de la situation de la filière APA-S au sein du monde professionnel, l'amélioration de l'encadrement des stages et de l'accueil des étudiants permettrait de renforcer une formation dont la pertinence et les points forts sont manifestes.

# MASTER TOURISME

## Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université de Bretagne-Sud - UBS)

## Présentation de la formation

L'objectif du master *Tourisme, parcours Gestion de projets, destinations et clientèles touristiques* est de former de futurs managers d'entreprises touristiques ou de services d'accueil touristiques, en visant un spectre relativement large de métiers liés aux hébergements touristiques, loisirs, promotion et développement de territoires. Le master, en convention avec l'Université de Bretagne-Sud (UBS), ne propose pas de parcours de spécialisation et se déroule en formation initiale. La formation se déroule sur les sites du campus de l'UCO et de l'UBS.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif du master est de former de futurs managers d'entreprises touristiques ou de services d'accueil touristiques, en visant un spectre relativement large de métiers liés aux hébergements touristiques, loisirs, promotion et développement de territoires. Six catégories de missions professionnelles ont été identifiées, subdivisées chacune en de multiples compétences à mettre en œuvre, relatives aussi bien à tout ce qui touche à différentes dimensions de la gestion d'une entreprise, aux projets, aux diagnostics de territoires, à l'assistance aux professionnels, aux démarches qualité, etc. Les compétences transversales et spécifiques correspondantes sont bien identifiées et mises précisément en rapport avec les unités d'enseignement (UE) concernées.

L'information explicite les compétences et connaissances à acquérir et est faite de façon satisfaisante auprès des candidats à ce master, des étudiants inscrits et des parties prenantes : site internet de l'université, information diffusée dans l'université et les salons, portes ouvertes, référencement sur divers sites, livret pédagogique, etc. Il n'y a pas de supplément au diplôme joint aux documents communiqués.

Les débouchés visés et les emplois réellement occupés sont clairement identifiés (métiers de l'hébergement, du management d'équipes, métiers liés aux loisirs, métiers liés à la promotion et au développement des territoires) et ils sont diffusés de la même manière que les connaissances et compétences à acquérir. Si les débouchés visés sont en adéquation avec le contenu de la formation, la spécialisation du master - Gestion de projets, destinations et clientèles touristiques - paraît peu en adéquation avec certains débouchés (par exemple manager de site d'hébergement, ou d'hôtel restaurant). Le contenu de la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les poursuites d'études sont explicitement mentionnées comme étant sans objet. La formation n'est pas conçue comme devant se positionner dans l'univers de la certification professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Tourisme*, en convention avec l'UBS, affiche son positionnement au niveau régional mais pas aux niveaux national et international. Il se différencie du seul master mention *Tourisme* existant en Bretagne, spécialisé en Management des structures touristiques littorales. Dans la région des Pays de La Loire, l'offre de formation touristique universitaire est dominée par les Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA) et ses 3 500 étudiants. L'information sur les masters est aussi faite auprès des étudiants de l'UBS. Des échanges sont fréquents avec l'ESTHUA, également membre du groupement d'intérêt scientifique (GIS) "Études touristiques" qui réunit 18 universités et grandes écoles du Grand Ouest français ; les flux d'étudiants et la collaboration d'enseignants-chercheurs (EC) au GIS représentent la seule forme de partenariat universitaire aux niveaux régional et national. Si les passerelles sortantes sont sans objet, de nombreuses passerelles entrantes sont mentionnées.

Le rattachement à des activités et structures de recherche est une priorité du master au niveau de la formation et de ses EC et chercheurs qui constituent la moitié des effectifs des intervenants. Ils assurent environ la moitié des cours, et sont rattachés à des laboratoires habilités et contribuent significativement aux activités de

recherche de l'UBS et du réseau de l'UCO. Les deux laboratoires mentionnés sont le Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO) et le Plurilinguismes, représentations, expressions francophones : information, communication, sociolinguistique (PREFics), qui accueillent huit EC du master.

Les liens avec les professionnels sont formalisés au moyen de conventions de partenariat signées à l'occasion de chaque nouveau projet tuteuré ou stage, chaque organisme concerné devenant de ce fait partenaire du master. La longue liste (dont comité régional de tourisme de Bretagne, office de tourisme de Vannes Golfe du Morbihan, etc.) ne précise pas s'il s'agit de conventions pluriannuelles. La moitié des intervenants du master proviennent de structures touristiques variées.

Les effectifs du personnel encadrant étant insuffisants, le master n'a pas développé à ce jour de partenariats formalisés avec des établissements ou autres structures de formation à l'étranger.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Conçu en 4 semestres, le master ne propose pas de parcours de spécialisation et intègre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens). Les enseignements du M1 portent sur les fondamentaux : pratiques financières, marketing et économie du tourisme pendant le 1er semestre ; projets de stratégie touristique et enjeux contemporains du tourisme au 2nd semestre. Les enseignements du M2 sont plus spécialisés (management de projet, stratégie et communication touristique), suivi d'une mise en situation à travers le stage. L'adaptation du master aux différents profils étudiants se limite aux personnes en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau. Les procédures de validation des acquis de l'expérience et de validation des études supérieures sont traitées par l'UBS. L'enseignement à distance et la formation en alternance ou formation continue ne sont pas proposés.

La formation est structurée autour d'un référentiel de compétences, transversales, professionnelles et spécifiques, avec des modalités pédagogiques diversifiées. Il est mis en correspondance avec les UE et publié dans le livret pédagogique, le détail des compétences à acquérir étant indiqué aux étudiants pour chacun des cours. Mais, le master n'est pas structuré en blocs de compétences.

Sans que cela soit au cœur de la formation, la démarche scientifique est présente via l'implication des EC dans des laboratoires de recherche et dans les enseignements, les cours de méthodologie et l'accès des étudiants à des séminaires.

Les compétences transversales peuvent être acquises grâce aux interventions de professionnels, aux projets tutorés par groupes sur des thèmes à la demande de structures touristiques et aux stages en 1ère (9 à 12 semaines) et 2ème année (20 à 24 semaines). Ceux-ci occupent une place centrale dans le master et bénéficient d'un suivi individualisé de la part des membres de l'équipe pédagogique, les étudiants recevant un soutien pour prospecter les structures concernées.

La préparation à l'international repose essentiellement sur les enseignements de langues vivantes (dont l'anglais), l'accès à la plateforme en ligne de formation aux langues étrangères, les certifications de langues sur démarche volontaire des étudiants, et de façon très marginale sur l'encouragement à effectuer des stages à l'étranger, sans indication sur les effectifs d'étudiants concernés. Aucun enseignement n'est dispensé en anglais.

Outre les ressources à distance, le numérique est bien pris en compte dans les enseignements (e-tourisme, création de sites internet), mais des attentes s'expriment de la part des étudiants au sein du conseil de perfectionnement pour apporter des compléments au cours de e-tourisme.

Les outils existent pour informer et agir en matière d'intégrité scientifique et d'éthique.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la formation s'appuie sur une équipe de 32 intervenants : 15 EC (majoritairement de l'UCO et de l'UBS) et 17 professionnels, très majoritairement praticiens et à un bon niveau de responsabilité. Leurs compétences diversifiées sont mises en œuvre dans des enseignements dédiés. La liste des enseignants est présentée de façon précise et diffusée à l'ensemble des parties prenantes. Le volume des interventions des enseignants professionnels est significatif, plus de la moitié d'entre eux sur des volumes de 24 heures et plus ; ce qui évite une atomisation des interventions de professionnels. L'expression en compétences des enseignements semble bien maîtrisée par l'équipe et structure le contenu de la formation.

Le pilotage est bien conçu et reçoit l'appui, en termes de gouvernance et de logistique, de l'UCO et de l'UBS. Il repose sur un responsable de formation UBS et un responsable pédagogique UCO, le tout supervisé par un comité de pilotage et une commission de suivi UBS/UCO. L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit une fois par an.

Le compte-rendu du conseil de perfectionnement montre la prise en compte des avis des étudiants. Le conseil de perfectionnement ne se réunit que tous les ans et demi ; il intègre toutes les parties prenantes de la formation (responsable de formation, responsable pédagogique, direction UCO, 1 enseignant, 2 étudiants délégués et des professionnels) et diffuse ses délibérations et décisions.

L'évaluation des connaissances et compétences est conçue et pratiquée de façon satisfaisante, en application des règlements intérieurs de M1 et M2, et elle est très détaillée. Les modalités d'acquisition des crédits européens sont explicites, de même que les compensations (livret étudiant) et les modalités de seconde chance. L'engagement étudiant ne fait pas l'objet d'une reconnaissance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les dispositifs d'assurance qualité sont élaborés de façon précise et les différentes informations sont publiées sur le site de l'UCO. Les modalités de recrutement s'appuient sur des critères précis et publics privilégiant formation initiale, niveau universitaire, séjours à l'étranger et année de césure. Faute d'information sur les candidatures, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité et le taux de sélection. Les flux étudiants (inscrits et abandons) sont suivis.

La réussite des étudiants est communiquée aux parties prenantes, essentiellement à l'équipe pédagogique. Le suivi des étudiants diplômés est réalisé à 6 et 30 mois, et analysé qualitativement et quantitativement.

L'évaluation des enseignements a été récemment facilitée par la mise en ligne de questionnaires à destination des étudiants et fait l'objet d'une concertation lors des réunions de bilan semestrielles par promotion et lors du conseil de perfectionnement. Les éléments essentiels de l'évaluation, utilisés pour faire évoluer les contenus des enseignements, sont communiqués à la commission formation et vie universitaire.

### **Résultats constatés**

Les effectifs en M1 sont en moyenne de 15 (variant entre 11 et 19) et de 11 en M2 (variant entre 10 et 14). Créé en 2007, les responsables insistent sur la volonté de maintenir une taille des promotions réduite à un maximum de 20 étudiants pour plusieurs raisons : suivi personnalisé du projet professionnel, interactions fortes avec les intervenants, mises en situation et fonctionnement des groupes de projet facilités. Ce maximum de 20 n'est jamais atteint en M1, et encore moins en M2. Les étudiants proviennent majoritairement des universités du Grand Ouest et rarement de l'étranger.

Les taux de réussite varient entre 80 et 100 %. Sauf exception (2016/2017), les abandons ou sorties sont rares (au maximum 2 étudiants en M1) et 1 en M2 (uniquement en 2018/2019).

Les résultats détaillés des enquêtes sur le suivi des diplômés n'étant pas fournis, les éléments indiqués à la suite ne résultent que des analyses effectuées par l'UCO. Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois varie entre 66 % et 80 %, ce qui est satisfaisant. Le taux d'insertion professionnelle à 1 an est apprécié à 100 %, avec des postes occupés se situant très majoritairement dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, et des diplômés recrutés le plus souvent au niveau cadre. Il n'y a pas de poursuite d'études.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- La forte professionnalisation.
- Le bon taux de réussite.
- Une équipe pédagogique équilibrée et en adéquation avec les objectifs de la formation.

### **Principaux points faibles :**

- Les faibles effectifs, notamment en M2.
- La faible ouverture internationale.
- L'absence des résultats d'enquêtes sur le devenir des diplômés.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Tourisme* est une formation qui remplit ses objectifs avec un bon taux de réussite. Cependant, la faiblesse des effectifs interroge sur la pérennité de la formation à court terme. Si le caractère pluridisciplinaire du master constitue un atout, il faudrait intégrer la dimension internationale essentielle dans le secteur du tourisme et réfléchir à une évolution de la formation vers l'alternance. Ces pistes solides permettraient de renforcer l'attractivité du master et favoriseraient l'insertion professionnelle. Enfin, la mise en place d'un réel suivi des diplômés est indispensable dans un contexte de crise sanitaire peu porteur pour le tourisme.

## Observations de l'établissement

Angers, le 12/05/2021

Rectorat

---

## Observations de l'UCO suite au rapport d'évaluation – MASTER

Tout d'abord, nous tenons à remercier le comité pour sa lecture attentive et précise des différents dossiers d'autoévaluation proposés. L'UCO s'appuiera sur cette évaluation pour progresser et continuer à proposer des formations de qualité.

Concernant le rapport plus précisément, nous rejoignons le comité dans son analyse sur les deux restrictions citées. D'une part, une définition des champs de formation était demandée à l'UCO pour la première fois ce qui explique l'absence d'analyse sur les années antérieures. D'autre part, en raison du statut de l'UCO et de ses relations avec ses universités partenaires pour le conventionnement des formations, seulement un tiers de l'offre de formation masters était présent dans cette évaluation. Les deux autres tiers sont évalués via ces universités de convention.

Enfin, effectivement le master IES n'a pas ouvert entre 2017 et 2019. Cette difficulté de recrutement a amené l'UCO à proposer un parcours plus clairement situé en sciences de gestion pour être plus en phase avec les profils des étudiants et les besoins en compétences sur les territoires. Pour son démarrage, ce nouveau parcours intitulé « développement PMI-PME » rencontre déjà un public avec une vingtaine d'étudiants en Master 1 pour les deux premières rentrées en 2019 et 2020. Un impact sur la dynamique de recrutement dans la licence économie-gestion est également relevé. Avec le renforcement, déjà engagé, de l'équipe pédagogique, ce master va définitivement s'installer lors du prochain quinquennal.

Dominique Vermersch  
Recteur de l'UCO



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)